

Marcel FOURNIER
sociologue, Département de sociologie, Université de Montréal
(1981)

“La culture savante
comme style de vie.
*Les intellectuels dans le Québec
de naguère.*”

Un document produit en version numérique par Diane Brunet, bénévole,
Diane Brunet, bénévole, guide, Musée de La Pulperie, Chicoutimi
Courriel: Brunet_diane@hotmail.com
[Page web](#) dans Les Classiques des sciences sociales

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Cette édition électronique a été réalisée par [Diane Brunet](#), bénévole, guide de musée retraitée du Musée de La Pulperie, Chicoutimi à partir du livre :

Marcel FOURNIER

“La culture savante comme style de vie. Les intellectuels dans le Québec de naguère.”

Un article publié dans la revue *Questions de culture, no 1*, sous la direction de Fernand Dumont, pp. 131-166. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1981, 190 pp. Numéro intitulé : “Cette culture que l’on appelle savante.”

[L’auteur nous ont autorisé, le 12 décembre 2002, la diffusion de tous ses articles dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel marcel.fournier@umontreal.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5” x 11”

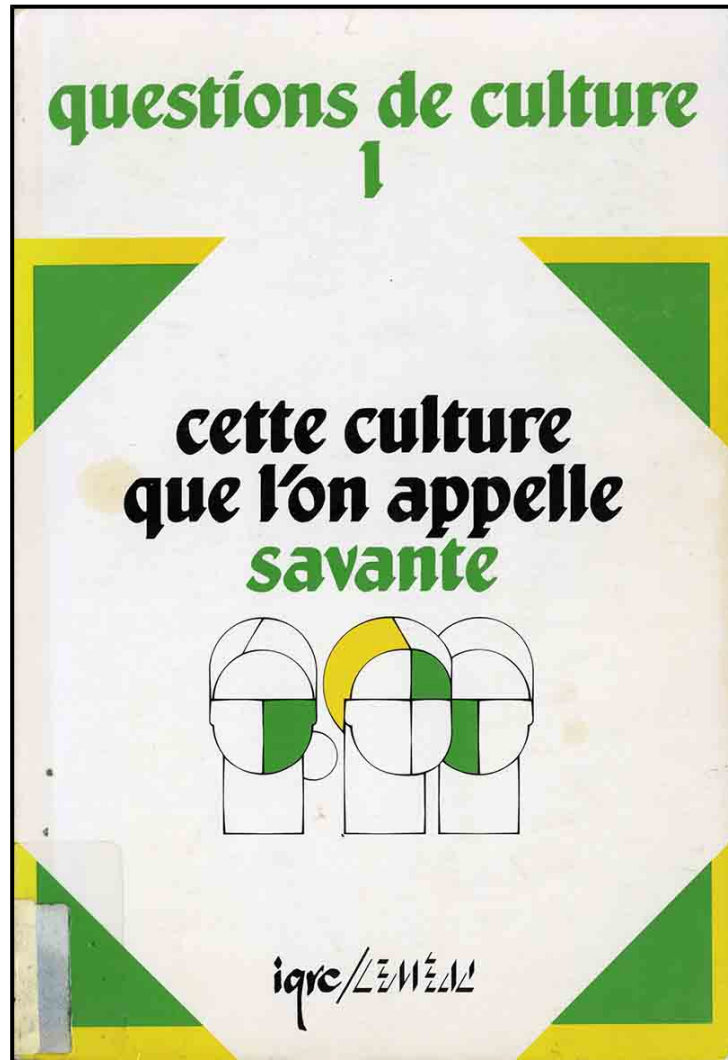
Édition numérique réalisée le 19 avril 2017 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Marcel FOURNIER

sociologue, Département de sociologie, Université de Montréal

“La culture savante comme style de vie.
Les intellectuels dans le Québec de naguère.”



Un article publié dans la revue *Questions de culture*, no 1, sous la direction de Fernand Dumont, pp. 131-166. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1981, 190 pp. Numéro intitulé : “Cette culture que l’on appelle savante.”

Note pour la version numérique : la pagination correspondant à l'édition d'origine est indiquée entre crochets dans le texte.

[15]

Questions de culture, no 1
“Cette culture que l’on appelle *savante*.”

SOMMAIRE

[Retour à la table des matières](#)

LA CULTURE SAVANTE COMME STYLE DE VIE

Les intellectuels dans le Québec de naguère

Marcel Fournier

À la fois comme mode de connaissance et comme style de vie, la culture savante est plus que la somme des savoirs produits par des intellectuels et des scientifiques : elle est la manière d'être, de penser et de vivre de groupes sociaux qui s'appuient sur les productions culturelles savantes (arts, lettres, sciences) pour donner sens à la vie et entreprendre des actions. Ce rapport à la réalité, largement caractéristique des classes supérieures, se distingue non seulement du sens commun mais aussi de la culture scientifique avec laquelle par ailleurs il partage plusieurs traits communs. Dans ce texte, on examine plus particulièrement les relations complexes qui unissent et opposent la culture savante et l'activité scientifique pendant la période d'industrialisation de l'activité scientifique au Québec.

[131]

Questions de culture, no 1
“Cette culture que l’on appelle *savante*.”

**“La culture savante
comme style de vie.**

*Les intellectuels dans le Québec
de naguère.”*

par
Marcel FOURNIER

professeur au département de Sociologie de l'Université de Montréal.

[Retour à la table des matières](#)

Contrairement aux produits culturels populaires (folklore, culture populaire, etc.), dont l'analyse conduit habituellement à une étude des publics et de leurs modes de vie, les productions culturelles dites « savantes » (au sens de « high culture » : arts, littérature, science) sont le plus souvent l'objet d'analyses internes, c'est-à-dire soit de l'œuvre elle-même, soit de son producteur et des relations qu'il entretient avec les autres producteurs ou intellectuels. Tout se passe comme si la signification sociale d'une œuvre était immanente ou tout au moins largement indépendante du processus même de diffusion dont elle est l'objet à l'extérieur des milieux intellectuels. Peut-être plus que dans tout autre secteur de production savante, ce point de vue s'est rapidement imposé dans les sciences et, lorsque l'histoire et la sociologie ont pris celles-ci comme objet, ce point de vue s'est transformé en problématique : les principes d'explication du développement de la science renvoient soit, selon l'expression de l'historien des sciences A. Koyré, à sa « vie propre, à son histoire propre », soit à son mode de fonctionnement en tant que « communauté scientifique » ; dès lors, l'activité scientifique ne met en relations que des idées entre elles ou, d'un point de vue sociologique, que des individus — des pairs — qui échangent

entre eux des idées ou des informations afin de contribuer à l'avancement des connaissances. De ce point de vue, la culture savante est identifiée à la culture des savants, à la culture des membres de la communauté intellectuelle et scientifique : elle est l'ensemble des connaissances ou des savoirs produits par des « savants », c'est-à-dire des savoirs qui, élaborés par des hommes de science, des universitaires et des spécialistes, ont un haut degré de généralité et d'abstraction (en opposition aux savoirs des praticiens ou des techniciens).

[132]

Toutefois, il ne semble pas, et c'est le point de vue que nous présentons dans ce texte, que l'analyse immanente ou interne des productions culturelles savantes puisse être dissociée d'une analyse externe, c'est-à-dire d'une analyse qui relie les conditions d'apparition des œuvres à ses conditions de diffusion ou d'appropriation¹. Pour sa part, Maurice Halbwachs qui, en conclusion de son livre *Esquisse d'une psychologie des classes sociales*, consacre quelques lignes à la science, constate que « [les savants] sont sortis des collèges, ils ont travaillé dans des laboratoires, vécu dans des milieux scientifiques, profité de tout un ensemble d'institutions qui ont pour objet de former et de maintenir, distincte de toutes les autres et se suffisant avec son langage, ses conventions, ses traditions aussi, ce qu'on pourrait appeler la société des savants ». Dès le XVII^e siècle, avant même la publication de journaux scientifiques, il existe donc une « communauté scientifique » : les savants constituent en effet un « cercle restreint dont les membres, par correspondance privée ou au cours de visites personnelles, se communiquent leurs découvertes, se tiennent au courant de leur progrès dans chaque branche² ». Toutefois, et contrairement à l'idée que s'en font les savants eux-mêmes, Halbwachs remarque que cette société des savants est « en rapport avec la société plus large ou l'ensemble des groupes : la science, dans son extension et son développement dépend des conditions sociales générales³ ». Principale-

¹ Pour une critique de l'opposition abstraite entre une analyse immanente ou interne et une analyse externe, voir P. Bourdieu, « la Spécificité des champs scientifiques et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et sociétés*, vol. VII, n° 1, mai 1975, p. 91-119.

² Maurice Halbwachs, *Esquisse d'une psychologie des classes sociales*, Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie, 1964, p. 230-231.

³ *Ibid.*, p. 231.

ment à partir du moment où « les inventions pratiques attirent l'action publique », la science pénètre dans « beaucoup de milieux non scientifiques » et les motifs d'une telle diffusion-appropriation deviennent très divers : « curiosité naturelle, chez ceux qui veulent comprendre ce qui leur paraît merveilleux ; vanité et snobisme, chez les « femmes savantes » et chez les hommes qui ont la prétention d'être confondus avec les vrais savants ; conviction que le progrès de l'humanité n'est possible que par une transformation des idées, par la participation de tous les esprits au mouvement et à la culture scientifiques ⁴ ». Même si les savants « croient pouvoir s'isoler du monde, il y a, conclut Halbwachs, unité de la science et de sa destination sociale ⁵ ».

Dès lors, se demander si le processus de culture précède ou suit la localisation institutionnelle d'une activité intellectuelle ⁶ devient une fausse question puisque l'un et l'autre sont étroitement liés : la production d'œuvres (artistiques, littéraires, scientifiques, etc.) présuppose en effet la présence [133] à la fois d'intellectuels qui, dotés d'une compétence artistique, littéraire ou scientifique, se consacrent à la production de ces œuvres et de groupes qui, habituellement identifiés aux classes supérieures, manifestent un intérêt à la fois matériel et symbolique pour leurs œuvres. Dans une certaine mesure la « culture du savant » n'est possible que s'il existe un rapport savant à la culture, que s'il y a des groupes ou personnes « cultivées » qui s'appuient sur les « savants » en les utilisant ainsi que leurs productions tant pour donner sens à leur vie que pour maintenir ou améliorer leur position sociale : la « culture savante » n'est donc pas seulement, en tant que culture produite par des savants ou mode de connaissance, une forme de « distanciation-stylisation ⁷ », elle est aussi, lorsque cette culture est

⁴ *Ibid.*, p. 230.

⁵ *Ibid.*, p. 231

⁶ C. Salomon-Bayet (*l'Institution de la science et l'expérimentation du vivant*, Paris, Flammarion, 1970) écrit au sujet de l'Académie royale des sciences : « Ordinairement la localisation institutionnelle suit plutôt qu'elle précède la prise de conscience épistémologique. Ici la figure concrète de l'institution précède le processus de culture. »

⁷ F. Dumont, *le Lieu de l'homme*, Montréal, 1968, 233 p.

appropriée par des groupes sociaux et s'inscrit dans la logique de la distinction ⁸, indissociablement, un capital culturel et un style de vie.

1. Sens commun, culture savante et science

L'opposition entre « culture » et « raison » est largement factice : la culture ne se réduit pas à un système de croyances et de valeurs, elle est aussi et surtout un mode de connaissance (knowledge), plus précisément elle est la connaissance de « tout ce qui est nécessaire pour agir de manière acceptable par les autres membres de la société ⁹ ». Sorte de « raisonnement pratique quotidien ¹⁰ », cette connaissance met en œuvre des mécanismes ou des procédures tout aussi complexes que ceux qui sont propres à l'activité scientifique ou logico-empirique.

Cependant, la culture en tant que mode de connaissance ne peut être dite « savante ». L'adjectif « savant », qui a une extension plus limitée que son substantif, est habituellement utilisé pour qualifier « celui qui... sait beaucoup » : selon la définition courante, la « culture savante » est la culture des savants, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances ou savoirs qui sont produits ou utilisés par les hommes de science, les universitaires ou tout autre spécialiste. Plus généralement, il s'agit des « arts, des lettres et des sciences », c'est-à-dire des productions culturelles ou symboliques qui, élaborées par des spécialistes de diverses disciplines intellectuelles, artistiques et scientifiques, et diffusées par divers canaux institutionnels (écoles, revues, colloques, musées, etc.), ont un statut élevé les différenciant de la culture du « monde ordinaire ». Cependant, par suite de l'institutionnalisation de l'activité scientifique qui a entraîné la substitution du terme « scientifique » à celui de « savant », ce dernier est habituellement utilisé pour décrire un état ancien des connaissances : est (ou était) savant celui

⁸ P. Bourdieu, *la Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, 670 p.

⁹ W. H. Coodenough, « Cultural Anthropology and Linguistics », in D. Hymes (édit.), *Language in Culture and Society*, New York, Harper & Row, 1964, p 36.

¹⁰ Aaron V. Cicourel, *la Sociologie cognitive*, Paris, Presses Universitaires de France, 1977, p. 65.

qui acquiert la maîtrise de diverses disciplines (philosophie, astronomie, physique, chimie, etc.) et accumule un savoir encyclopédique. L'on dit encore d'une personne [134] qu'elle est savante, lorsqu'elle fait preuve d'une large érudition, mais ce qualificatif peut alors avoir une signification péjorative (ésotérisme, maniérisme, etc.).

Sous cette figure d'ensemble de connaissances ésotériques, la culture savante est saisie en tant que produit ; mais, comme tout phénomène culturel ou psychique, elle peut aussi être considérée comme une démarche et une aptitude, ou mieux une manière d'être dans le monde. Dès lors, la culture savante n'est pas qu'une simple somme de savoirs : elle constitue un rapport à la réalité ou au monde naturel et social. La réflexivité de cette culture (et de ce discours) s'appuie non plus sur la tradition ou l'expérience mais sur un corpus de connaissances codifiées et de textes savants. Culture référentielle, elle introduit la connaissance livresque (ou le livre) entre la réalité et la pensée, de telle sorte que l'évaluation d'un événement nécessite la référence à une littérature (écrits d'un poète, réflexion d'un psychologue, thèse d'un politicologue, etc.). À la fois mode de connaissance et style de vie, la culture savante est plus que la somme des savoirs produits par des intellectuels et des scientifiques : elle est la manière de penser et de vivre de groupes qui s'appuient sur des « savants » (et plus généralement sur des personnes, des pratiques et des objets de culture) pour donner sens à la vie et entreprendre des actions. Largement caractéristique des milieux scolarisés des pays industrialisés, cette manière d'être n'en est pas moins présente dans d'autres sociétés à des époques diverses : par exemple, le judaïsme ou plus précisément la tradition rabbinique est largement une culture savante de lettrés puisque la voie d'accès à la vérité est moins la pensée systématique que le commentaire des Écritures ¹¹. Par ailleurs, même dans nos sociétés contemporaines, le rapport savant au monde n'est pas propre aux classes moyennes et supérieures ; même si, dans les classes populaires, les connaissances socialement pertinentes sont transmises le plus souvent de façon orale et dans le cadre d'interactions quotidiennes, la référence à la culture savante se manifeste aussi dans ces milieux, mais habituellement sous la forme d'une dépendance à l'égard de la compétence d'un expert ou d'un spécialiste. Aussi, à la culture savante il ne faut

¹¹ « L'Identité juive », entretien avec Gershom Scholem, *Actes la recherche en sciences sociales*, n° 35, novembre 1980, p. 3-21

pas opposer la culture populaire, mais bien ce que l'on a pu appeler le « sens commun » ou même le « sens pratique ¹² ».

Loin d'être arbitraire, cette dernière distinction entre deux formes ou niveaux de connaissance correspond à deux modes d'expérience que nous avons du langage lui-même : comme *milieu* et comme *outil*. En paraphrasant Thomas Herbert qui propose une théorie générale des idéologies ¹³, l'on peut parler de deux formes de connaissances ; l'une, empiriste, qui [135] met en jeu la fonction sémantique (mise en relation d'une signification avec la réalité qui lui correspond) et l'autre, spéculative, qui articule des significations entre elles sous la forme générale du discours. Ces deux formes d'expérience du langage ou de tout système symbolique correspondent, dans une certaine mesure, à la distinction introduite par Fernand Dumont entre la *culture première* et la *culture seconde* ¹⁴.

De la « culture première », l'anthropologie et la sociologie ont fourni diverses définitions et descriptions. En opposition à l'anthropologie culturelle, l'anthropologie cognitive limite la culture au système de catégories perceptuelles et conceptuelles par lesquelles les gens codent leurs expériences à travers le langage et organisent leur milieu en l'étiquetant ¹⁵. Pour l'ethnométhodologie, qui critique aussi la conception anthropologique « traditionnelle » des normes et des valeurs, cette culture comprend, en plus de la compétence culturelle et linguistique, la « connaissance sociale », c'est-à-dire « tout ce que quelqu'un sait du monde social dans lequel il vit » ou « l'information de base que l'on doit connaître et utiliser pour fonctionner socialement ¹⁶ ». Ce qui caractérise et distingue cette culture première de la

¹² La notion de « sens commun » est présente dans les écrits d'A. Gramsci, *Gramsci dans le texte*, Paris, Éditions sociales, 1975. Au sujet de la notion de « sens pratique », voir P. Bourdieu, *le Sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, 475 p.

¹³ Thomas Herbert, « Pour une théorie générale des idéologies », *Cahiers pour l'analyse*, été 1968, p. 87-88.

¹⁴ Fernand Dumont, *op. cit.*

¹⁵ W. H. Goodenough, *op. cit.* Pour une présentation de cette approche, voir S. Tyler (édit.),...

¹⁶ Hugh Mehan, « The competent student », *Sociolinguistic Working Paper* n° 61, Southwest Educational Development Laboratory, Austin, Sept. 1979 ; voir aussi H. Mehan et H. Wood, *The reality of Ethnomethodology*, New York, John Wiley & Sons, 1975, 259 p.

« culture savante », ce n'est pas tant son contenu que les mécanismes ou procédures qu'elle met en œuvre et qui sont tout aussi complexes que ceux empruntés par l'activité logique ou scientifique. Cette culture est réflexive, mais elle fonctionne selon une « logique naturelle » ou pratique ; elle est de l'ordre du « raisonnement pratique quotidien ». Systématisant la notion de « connaissance sociale », Garfinkel en présente les diverses propriétés suivantes : intérêt pratique, caractère tacite, non-remise en question du monde, etc.¹⁷ Pour sa part, P. Bourdieu propose, par opposition à la conception structuraliste et à la conception interactionniste de l'action, une théorie de la pratique ou du « sens pratique » qui se fonde sur la distinction entre l'usage pratique et l'usage théorique de la culture, entre la logique pratique et la logique logique :

Il faut reconnaître à la pratique une logique qui n'est pas celle de la logique pour éviter de lui demander plus de logique qu'elle n'en peut donner et de se condamner ainsi soit à lui extorquer des incohérences, soit à lui imposer une cohérence forcée. L'analyse des différents aspects, d'ailleurs étroitement interdépendants, de ce qu'on peut appeler l'effet de théorisation (synchronisation du successif et totalisation artificielle, neutralisation des fonctions et substitution du système des produits au système des principes de production, etc.) fait apparaître en négatif certaines propriétés de la logique de la pratique qui échappent par définition à l'appréhension théorique¹⁸.

[136]

La distance entre ces deux logiques correspond moins à l'écart entre des traditions culturelles ou des « mentalités » différentes qu'à un écart entre deux rapports au monde. Contrairement à la logique savante, la logique pratique repose sur le « principe de l'économie de logique » (simplicité et généralité), fonctionne dans « l'à-peu-près et le flou » et dans « l'abstraction incertaine », exclut tout intérêt formel, etc. Le « sens pratique » constitue donc une première manière d'être dans le monde ; il correspond à la maîtrise pratique du langage et à la mise en œuvre spontanée d'habitudes sociales. Du langage, Marx ne

¹⁷ Harold Garfinkel, *Studie sin Ethnomethodology*, New York, Prentice-Hall, 1967, p. 255- 283.

¹⁸ Pierre Bourdieu, *le Sens pratique*, *op. cit.*, p. 144.

disait-il pas qu'il était « aussi vieux que la conscience », qu'il était « la conscience réelle pratique ¹⁹ ». Mais le seul fait que cette manière d'être puisse être objectivée suppose la possibilité d'une distance — d'une réflexivité de la réflexivité — dont les conditions sont à la fois sociales et cognitives : cette réflexivité « de second degré » exige en effet non seulement la connaissance des règles ou lois de fonctionnement du langage et du monde social, mais aussi une distance sociale, une distance par rapport à la nécessité ²⁰.

Du rapport savant au monde, l'un des véhicules et des supports les plus importants semble avoir été, en plus de l'écriture elle-même ²¹, le livre (ou l'imprimerie). Sans effectuer une histoire des sociétés occidentales, il convient de souligner le rôle de l'imprimerie, dont l'apparition aurait permis selon certains « l'épanouissement de la civilisation occidentale ». « Si par impossible, l'imprimerie disparaissait, le monde retomberait, écrivait Paul Dupont en 1867, dans la barbarie, l'ignorance, la superstition et la misère renaîtrait ²². » « Ambassadeur de l'intelligence et du goût », le livre constitue ainsi le symbole de la « supériorité à la fois des civilisations et des individus » : la relation entre le livre et l'idée de supériorité est telle qu'à la Renaissance les rois aiment à se faire peindre dans une situation où ils sont en contact avec un ou des livres.

De l'élaboration et de la transmission de la culture savante, le livre est sans doute une condition nécessaire : tous les grands systèmes d'interprétation du monde, (théologiques, philosophiques, etc.) qui ont cherché à atteindre un degré élevé d'universalité, s'appuient en effet sur le livre et font de l'exégèse, ou interprétation des textes, la base même de la réflexion. « Le monde est fait, selon Mallarmé, pour aboutir à un livre. » Non seulement la découverte de la vérité mais aussi l'évaluation des événements et l'élaboration d'actions dans la vie quotidienne passent par la connaissance d'écrits ou de livres : la

¹⁹ K. Marx et F. Engels, *l'Idéologie allemande*, Paris, Éditions Sociales, p. 59.

²⁰ Pierre Bourdieu, *le Sens pratique*, op. cit., p. 30.

²¹ Non seulement les tableaux, les schémas, les généalogies sont des instruments de l'objectivation, mais aussi la simple transcription écrite (Jack Goody, *la Raison graphique*, Paris, Éditions de Minuit, 1979).

²² Cité par V.-P. Victor-Michel, *Essai sur la qualité du livre*, Paris, Compagnie française des arts graphiques, 1948, p. 34.

culture savante est largement une culture littéraire ou lettrée, et l'un des meilleurs exemples de culture savante est la culture humaniste acquise à la suite de longues années d'étude des textes et des langues ; cette culture, qui comprend non seulement une connaissance élargie de diverses littératures mais aussi une maîtrise théorique de [137] la langue et de la rhétorique, permet à l'« honnête homme » d'exprimer clairement, voire avec éloquence et élégance, des idées et de discourir brillamment à propos des choses et des hommes. Cette culture humaniste est indissociablement un mode de connaissance et un style de vie : elle fait de l'« honnête homme » un homme à la fois de savoir et de (bon) goût. De façon plus générale, tout savoir (en arts, en musique, en littérature, etc.) ne devient un élément de culture savante qu'en autant qu'il s'intègre à la vie quotidienne de groupes d'individus, qu'il devient un élément constitutif de leur style de vie.

À plus d'un égard, les « connaissances scientifiques » apparaissent aussi comme des éléments de culture savante. D'ailleurs, l'une des conditions de l'institutionnalisation de l'activité scientifique a été, au XVII^e siècle, en Angleterre, la constitution d'un « mouvement scientifique » qui réunit des individus intéressés aux découvertes scientifiques et convaincus de la supériorité de la science comme mode de connaissance ²³. Activité de cabinet, l'activité scientifique s'apparente alors à la culture savante littéraire : elle est lecture de livres, écriture de textes, etc. Mais rapidement, la recherche scientifique en tant qu'activité sociale se spécialise et se différencie des autres activités savantes : le scientifique se distingue du lettré à la fois par la nature de ses activités (travail en laboratoire, manipulation d'instruments, observation et expérimentation, etc.) et par son style de vie (ascétisme et refus de la vie mondaine, prudence dans la formulation des jugements, modestie, etc. ²⁴). Toutefois, même si elle tend à s'opposer à la culture littéraire — d'où l'idée des deux cultures de Snow —, la connaissance scientifique s'apparente aux autres formes de connaissance savante puisqu'elle implique aussi un rapport savant au monde : loin d'être « naturel », le regard du scientifique est une distanciation — construction

²³ Joseph Ben-David, *The Scientist's Role in Society*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1971.

²⁴ Roger Hahn, *Anatomy of Scientific Institution : The Paris Academy of Sciences, 666- 1803*, Berkeley, University of California Press, 1971, 433 p. C. Salomon-Bayet, op. cit.

que rendent possible à la fois des connaissances théoriques et des instruments techniques. Et tout comme la culture littéraire, la culture scientifique trouve dans le livre ou l'écrit l'une de ses conditions d'élaboration et de transmission : le livre ou l'article de revue sont en effet, dès le milieu du XVII^e siècle, des moyens privilégiés d'échange de résultats de recherche et de réflexions scientifiques.

De la culture scientifique (ou de la communauté scientifique), la sociologie américaine de la science a fourni au cours de la dernière décennie non seulement diverses descriptions mais aussi une conceptualisation générale : sorte de sous-culture professionnelle, cette culture comprend un ensemble de normes ou d'impératifs institutionnels particuliers qu'impose la communauté scientifique et qui guident les chercheurs dans leurs activités de recherche et dans leurs relations réciproques. Tels qu'organisés d'abord par R. K. Merton ²⁵, ces impératifs institutionnels sont : l'universalisme [138] (évaluation selon des critères impersonnels préétablis), le communisme ou « communalité » (résultat d'une collaboration, les découvertes appartiennent à la communauté), le désintéressement (non-interférence des motivations personnelles, de prestige, de revenu, etc.) et le scepticisme organisé (suspension des jugements jusqu'à la preuve par les faits). Point de départ d'une sociologie empirique de la science, cette conceptualisation a été l'objet de nombreuses discussions et débats. Par exemple, T. Parsons introduit, dans un court chapitre consacré à l'institutionnalisation de l'activité scientifique, une distinction entre les normes de la connaissance scientifique (validité empirique, clarté ou précision logique des propositions, etc.) et les normes caractéristiques du rôle professionnel du scientifique, (universalisme, neutralité affective, etc. ²⁶). Pour sa part, N. W. Storer reprend cette distinction et, sur la base de divers critères, construit une systématisation des normes propres à la communauté scientifique : celle-ci apparaît comme un ensemble stable de modèles d'interactions organisés pour permettre l'échange d'un bien qualitativement unique et guidés par un ensemble partagé de normes

²⁵ R. K. Merton, « Science and Democratic Social Structure », *Social Theory and Social Structure*, XII, New York, Free Press, 1957 ; R. K. Merton, « Priorities in Scientific Discovery : A Chapter in the Sociology of Science », *American Sociological Review*, vol. 22, n° 1, déc. 1957, p. 635-659.

²⁶ T. Parsons, *The Social System*, New York, The Free Press, 1951, p. 335-345.

qui facilitent la circulation continue de ce bien ²⁷. Quant à l'éthos scientifique, il est le produit à la fois de la socialisation dont les scientifiques sont l'objet durant leurs longues années de formation (d'où le dogmatisme de la science normale dont parle Thomas Kuhn) et du mode de fonctionnement de la communauté scientifique elle-même ²⁸.

Sorte de microcosme social doté d'institutions de contrôle, de contrainte et de formation qui définissent les normes de la compétence professionnelle et tendent à inculquer les valeurs qu'elles expriment, la « communauté scientifique » apparaît ainsi largement différente et indépendante non seulement des milieux ou groupes sociaux mais aussi des milieux ou groupes intellectuels. Alors même que dans d'autres milieux intellectuels, le rapport à la littérature antérieure ou ancienne ne pose aucun problème, pour les scientifiques, cette littérature est l'objet d'une ambivalence : condition de la reproduction sociale de la communauté scientifique parce qu'elle est nécessaire à la formation de jeunes chercheurs et aussi à la distribution de gratifications symboliques, la référence à la littérature antérieure est en effet contradictoire avec une norme de toute production scientifique (l'innovation) qui invite à une « rupture » ou à une distanciation par rapport aux prédécesseurs. En d'autres termes, il s'agit de concilier la proposition de Withhead, « une science qui hésite à oublier ses fondateurs est perdue » et celle plus communément admise, à savoir que l'« ignorance des travaux antérieurs condamne souvent le chercheur à découvrir ce qui [139] est connu ²⁹ ». En ce qui concerne le rapport à l'accumulation du savoir ou à l'érudition, l'opposition entre les sciences exactes et les humanités a été maintes fois soulignée : pour les sciences exactes ou « hard sciences », le savoir accumulé par les précédentes générations est beaucoup moins important que les recherches et les écrits récents ³⁰.

²⁷ N. W. Storer, *The Social System of Science*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1966, p. 75-80.

²⁸ W. D. Hagstrom, *The Scientific Community*, New York, Basic Books, 1965, 304 p. À ces deux mécanismes de contrôle social que sont la socialisation et les moyens d'échange, M. J. Mulkay en ajoute un troisième : l'exercice même de l'autorité (M. J. Mulkay, *The Social Process of Innovation*, Londres, Macmillan, 1972, p. 18-19).

²⁹ P. A. Sorokin, *Contemporary Sociological Theories*, New York, Harper and Brothers, 1928, XVIII.

³⁰ D. J. de Solia Price, « Differences between Scientific and Technological and Non-Scientific Scholarly Communities », 7th. World Congress of Socio-

Même lorsqu'elles ont adopté un point de vue critique à l'égard de la conception fonctionnaliste de la science³¹, les diverses études consacrées à la communauté scientifique ou à l'une des disciplines scientifiques ont pour la plupart contribué à élaborer un modèle normatif de l'activité scientifique. En effet, très rares sont les études qui fournissent des données au sujet des procédures que les scientifiques mettent en œuvre quotidiennement et pratiquement dans leurs activités de recherche. Empruntant la démarche ethnométhodologique, B. Latour et S. Woolgar ont récemment entrepris de combler cette lacune³². Toutefois, le recours à cette démarche (et à cette méthodologie) risque d'introduire une nouvelle confusion puisqu'elle postule une similitude entre les procédures qu'emprunte la recherche scientifique et celles qui caractérisent le sens commun. Or, sur le seul plan cognitif, l'activité scientifique se démarque nettement du « sens commun » : cette activité intellectuelle est en effet une construction de la réalité qui nécessite un rapport savant au monde. Dans ses diverses activités quotidiennes, le scientifique peut certes s'appuyer sur les ressources que lui fournit le sens commun, mais ces ressources ne peuvent pas à elles seules donner forme au mode de connaissance scientifique.

En regard à la fois de la culture savante et du sens commun, le statut de la « culture scientifique » est donc particulier : démarche logico-empirique qui est confrontée à la fois à la théorie et à la réalité (expérimentation, etc.), l'activité scientifique se différencie des deux autres modes de connaissance tout en leur empruntant certains traits. Aussi s'établit-il entre ces divers modes de connaissance une relation dialectique, à la fois de complémentarité et d'opposition, qui n'est pas sans créer diverses ambiguïtés. En tant que rapport savant au monde, l'activité scientifique s'apparente à d'autres formes de culture savante, par exemple à la culture humaniste ; mais elle s'en éloigne par la confrontation qu'elle implique avec la réalité (vérification). Le « naturaliste amateur » et le « dilettante » sont peut-être des figures importantes dans le processus d'institutionnalisation de l'activité scientifique, mais, rapidement, le développement de la science les margina-

logy, Varna, Sept., 1970.

³¹ Par exemple S. S. Blume, *Toward a Political Sociology of Science*, New York, The Free Press, 1974.

³² Latour, B. et S. Woolgar, *Laboratory Life. The Social Construction of Scientific Facts*, Beverly Hills, Sage, 1979, 271 pp.

lise et rend non significative leur « culture savante ». La science n'est donc pas seulement un instrument d'objectivation du sens commun et de la culture savante ; son développement contribue aussi à la disqualification de ces deux modes de connaissance et au renouvellement de leurs contenus.

[140]

Pour une analyse des relations entre l'activité scientifique et la culture savante des classes supérieures, la période pendant laquelle s'opère au Québec l'institutionnalisation de l'activité scientifique présente un grand intérêt. Sans reconstituer dans le détail l'ensemble de ce processus historique, il convient d'en dégager, pour deux grands groupes de disciplines et de spécialités — les sciences biologiques et les sciences sociales — les deux moments importants ou phases de transition d'une période à une autre : *a)* le moment où ces disciplines deviennent des éléments constitutifs de la culture (savante) des classes supérieures et *b)* le moment où s'opère leur différenciation-spécialisation. Le choix de ces deux groupes de disciplines n'est pas totalement arbitraire puisque tous deux, porteurs de la « modernité » et du « progrès », occupent une position similaire dans le système universitaire — l'un par rapport à la médecine et l'autre par rapport au droit — et qu'à l'intérieur de chacun de ces groupes de disciplines une même contradiction oppose « amateurs » ou « dilettantes » et « scientifiques » ou « spécialistes ».

2. Le culte de la compétence, la défense de l'intelligence et la recherche du bon goût

Parce que les connaissances sont socialement distribuées et appropriées, l'analyse des relations complexes et mêmes conflictuelles qui lient, tout au long du processus d'institutionnalisation de l'activité scientifique, la science et la culture savante ne peut être effectuée *abstracto*. Cette analyse doit tenir compte du rapport que les divers groupes et classes sociales entretiennent avec les différentes productions culturelles (arts, lettres, sciences, etc.). Dans le cas des sociétés dépendantes et aussi des groupes ethniques dominés ou minorisés — qui se caractérisent par la désarticulation de leur économie et aussi l'absence d'une bourgeoisie nationale forte —, la « culture savante » acquiert une importance et une fonction sociale toutes particulières si elle ne constitue pas seulement un moyen de développement ou d'épanouissement personnel, mais une voie privilégiée d'accès de certains groupes à des positions sociales supérieures. Au pouvoir des armes et de l'argent, l'on oppose celui de la culture (de l'intelligence et du bon goût ³³).

À cet égard, la période pendant laquelle s'opère l'institutionnalisation de l'activité scientifique, et qui va, *grosso modo*, de la fin du XIX^e siècle au début de la Seconde Guerre mondiale, est doublement intéressante : le développement économique et la diffusion des connaissances scientifiques, qui sont largement identifiés aux milieux anglo-saxons (et américains) risquent non seulement de provoquer, par le mouvement de concentration des entreprises, le déclin de la petite bourgeoisie traditionnelle composée de commerçants, d'entrepreneurs et d'artisans, mais aussi d'ébranler la légitimité même de la classe supérieure francophone, dont le pouvoir est principalement politique et idéologique. D'ailleurs, coincée entre les exigences du développement économique et les demandes plus pressantes [141] de réformes sociales, d'éducation, etc. de la part des classes populaires, confrontée

³³ Carl E. Schorske, *Fin-de-Siècle Vienna*, Politics and Culture, New York, Vintage Books, 1981, p. 295-296.

elle-même à une plus grande saturation du marché des professions libérales, cette bourgeoisie est contrainte de modifier son mode de gestion politique (et de manipulation idéologique) et aussi de diversifier ses stratégies de reproduction sociale.

Jusqu'au début des années 1920, l'université québécoise de langue française était demeurée une « institution qui pourvoyait aux professions ». Nous n'avions alors à l'université, remarque H. Bastien en 1933, que « l'enseignement professionnel ³⁴ ». Pour cet intellectuel et plusieurs de ses collègues, l'« effort collectif », au plan intellectuel, doit consister à introduire dans les programmes universitaires un enseignement des lettres, des sciences, de la philosophie, des sciences économiques, etc. et aussi à transformer l'université en un « centre du savoir et de la culture libérale ». La critique du système d'enseignement, en particulier du collège classique et des humanités, n'est cependant pas d'alors. Dès le milieu du XIX^e siècle des intellectuels francophones parlent de l'importance de la science et de nouvelles disciplines (économie, politique, etc.) et proposent diverses réformes du système scolaire : instruction obligatoire et gratuite, mise sur pied d'écoles spécialisées, création de chaires d'enseignement supérieur, etc. De plus, ces intellectuels, qui demeurent souvent solitaires et marginaux, portent sur leur collectivité et ses institutions culturelles un regard très sévère, et « face à la médiocrité des temps passés », rêvent, pour reprendre une expression d'Étienne Parent, au « règne de l'Intelligence ». Convaincu que « la souveraineté des masses, c'est la souveraineté des instincts aveugles, instincts bons et généreux quelquefois mais toujours irraisonnés », ce journaliste de formation juridique, qui sera aussi député et fonctionnaire ³⁵, ne remet pas en question les fondements de la démocratie mais il estime que le « gouvernement du monde appartient à l'intelligence » et qu'il faut confier l'administration publique à une « classe de lettrés », c'est-à-dire à une « aristocratie de l'intelligence » composée de diplômés ³⁶.

³⁴ H. Bastien, « Rationalisons notre enseignement », *Opinions*, vol. 4, n° 1, janvier-mars 1933, p. 8.

³⁵ J.-Ch. Falardeau, *Étienne Parent 1802-1874*, Montréal, Éditions La Presse, 1975.

³⁶ E. Parent, « De l'intelligence dans ses rapports avec la société » (1852), in J. Ch. Falardeau, *op. cit.*, p. 281.

Pour sa part, Edmond de Nevers, qui abandonne aussi une carrière d'avocat pour s'instruire longuement en Europe des diverses sciences sociales (économie, ethnologie, etc.)³⁷, interpelle ses concitoyens sur le même ton et dans une perspective analogue : « Notre âge est celui de la science. Or, nous restons stationnaires et de ce fait plus ignorants à mesure que le reste du monde s'instruit³⁸. » Cet intellectuel, qui a fréquenté les grands poètes parisiens de son temps et qui poursuit en solitaire une longue réflexion sur l'« avenir du peuple canadien-français », trace un portrait des [142] « hommes de nos classes instruites » qui n'est guère réjouissant : « Ceux-ci se trouvent, note-t-il, fort savants avec leurs souvenirs de collègue » alors même qu'ils « vivent en dehors de tout mouvement littéraire, loin de toute bibliothèque » et qu'ils n'ont pas eu l'avantage de bénéficier d'une instruction universitaire élevée³⁹. » L'instruction de ces hommes, qui est composée du « maigre stock de latin et de littérature emporté du collège, d'enseignements multiformes puisés dans les journaux et d'études professionnelles, lui apparaît « moyenne » et elle ne se manifeste souvent que dans l'habileté à « faire un speech ». Aussi ne devons-nous pas nous étonner si « à défaut d'éloquence, nous glorifions la faconde, à défaut d'idées neuves, les lieux communs. À défaut des maîtres, notre admiration salue les exécutants⁴⁰ ». Méfiant à l'égard de la politique dont il dénonce les mœurs, et qui a absorbé en grande partie « les ressources intellectuelles dont dispose la race française au Canada », Edmond de Nevers ne trouve espoir que dans une « renaissance » qui reposerait sur « un encouragement donné à la création de chaires d'enseignement supérieur » en sciences exactes, en sociologie, en économie politique aussi bien qu'en droit ou en médecine⁴¹.

Mais dès le tournant du siècle, à un moment où le développement du capitalisme de monopole et le mouvement de concentration des entreprises risquent de marginaliser la « moyenne bourgeoisie » francophone et d'entraîner le déclin de la petite bourgeoisie traditionnelle, le

³⁷ Claude Galarneau, *Edmond de Nevers, essayiste*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1959.

³⁸ Edmond de Nevers, [l'Avenir du peuple canadien-français](#), Paris, Flenri Jouve, 1896, p. 182.

³⁹ *Ibid.*, p. 150.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 153.

⁴¹ *Ibid.*, p. 164.

gouvernement provincial, qui est alors dirigé par Lomer Gouin, entreprend de combler les lacunes manifestes du système d'enseignement québécois et de l'ajuster aux nouveaux besoins de l'économie : création en 1907 de l'école des Hautes Études commerciales, appui financier accordé à l'université Laval pour la mise sur pied de deux écoles, l'une d'arpentage (1907) et l'autre de foresterie (1910), organisation de deux écoles de beaux-arts, celle de Montréal et celle de Québec (1922), constitution d'un réseau d'enseignement technique, etc.⁴². Ces diverses interventions gouvernementales constituent en quelque sorte une véritable réforme scolaire qui, réalisée pièce par pièce, modifie graduellement le visage non seulement de l'enseignement secondaire mais aussi de l'enseignement universitaire francophone. Sous Taschereau, au cours de la décennie 1920-1930, la politique éducationnelle qui lie le « destin du Canada français » au développement du système d'éducation⁴³ est maintenue : au niveau du système universitaire, les trois nouveaux secteurs privilégiés sont les sciences commerciales, les sciences et enfin les sciences sociales. Des intellectuels s'associent alors étroitement au gouvernement libéral et tentent, dans leurs [143] écrits et dans leurs conférences, de diffuser le « culte de la compétence » : pour Athanase David, Victor Doré et Édouard Montpetit, qui apparaissent comme les « trois hommes de leur génération », le mot d'ordre est : « Rien n'est possible sans l'école, avec l'école tout est possible. » Ces initiatives correspondent aussi aux efforts de fractions francophones des classes bourgeoises et des petites bourgeoisies pour maintenir ou améliorer leurs positions sociales ; la renaissance du mouvement nationaliste dans les années 1920 autour de l'abbé Lionel Groulx n'est en fait qu'une manifestation du renouvellement des diverses stratégies de reproduction de ces fractions de classes sociales, face à la saturation du marché des professions libérales : ouverture et diversification des filières de formation supérieure devant le développement du capitalisme de monopole, regroupement des énergies et des économies locales par le coopératisme et accroissement du rôle de

⁴² P. Dandurand, M. Fournier, « [Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et luttes nationales au Québec](#) », *Sociologie et sociétés*, vol. XII, n° 1, avril 1980, p. 101-133.

⁴³ B. L. Vigod, « Qu'on ne craigne pas l'encombrement des compétences : le gouvernement Taschereau et l'éducation, 1920-1929 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n° 2, sept, 1979, p. 224.

l'État provincial (projet de nationalisation de l'électricité, par exemple), etc.

De ces diverses transformations, que symbolise au début des années 1930 la construction sur le mont Royal des nouveaux édifices d'architecture « modern style » de l'Université de Montréal, la dimension nationaliste est manifeste : ces initiatives doivent en effet contribuer à franciser les divers secteurs de la vie économique et sociale du Québec et permettre à un plus grand nombre de francophones « d'accéder, comme le dira Montpetit, aux tâches qu'ils n'avaient pas su atteindre ». La référence au milieu anglophone — en particulier la comparaison avec l'université McGill dont diverses facultés recrutent des étudiants de langue française — est omniprésente : la création d'une faculté des Sciences à l'Université de Montréal vise à combler les lacunes de la formation des médecins francophones dont les connaissances scientifiques sont faibles en comparaison de celles de leurs collègues anglophones ; l'ouverture d'une École des Sciences sociales a pour but, entre autres, de retenir en milieu francophone des jeunes qui, intéressés à ces nouvelles disciplines, s'orientent vers des institutions anglophones, etc. En d'autres termes, le « salut de la nation » est étroitement associé au développement de nouvelles compétences (en sciences, sciences sociales, administration, etc.) et au renouvellement de la culture savante et du style de vie de la classe supérieure.

La conférence intitulée « Démission de la bourgeoisie ⁴⁴ ? » que Victor Barbeau prononce en 1938 au Cercle universitaire de Montréal est à cet égard très révélatrice. Journaliste et professeur de littérature française à l'école des Hautes Études commerciales, Victor Barbeau est alors connu comme un redoutable polémiste (*Cahiers de Turc*) et un vigoureux essayiste (*Mesure de notre taille*, 1936). Tout en étant actif dans les milieux intellectuels (co-fondateur de la Société des écrivains canadiens en 1937), il s'implique aussi dans le mouvement coopératif : il est président-fondateur de la Familiale (1937) et de l'Alliance des coopératives de consommation (1938) ⁴⁵. Dans sa conférence, Barbeau traduit bien les inquiétudes d'une [144] bourgeoisie

⁴⁴ Victor Barbeau, « Démission de la bourgeoisie ? » (1930), Académie des sciences morales et politiques, *Travaux et communications*, vol. 1, 1973, p. 54-68.

⁴⁵ Voir aussi Victor Barbeau, *la Tentation du passé*, Montréal, Éditions de la Presse, 1977.

francophone — petite et grande — à laquelle il s'identifie et dont le pouvoir à la fois politique et économique apparaît « précaire et fragile ». Mais si le poids de cette classe supérieure s'affaiblit, c'est aussi, ajoute-t-il, qu'elle tend de plus en plus à perdre la légitimité qu'elle détenait et qui reposait sur sa culture, c'est-à-dire ses manières, ses goûts, etc. À « cette bourgeoisie », Victor Barbeau reproche d'avoir « trahi », c'est-à-dire d'être devenue une « classe sans dignité » : « désinvolture, sans-gêne et rusticité dans le langage, le vêtement et les manières » ; habitudes de « bourgeois apeurés et rassis » en peinture, musique et littérature (d'où le goût du « poncif, de l'académisme ») ; « indigénisme étroit, mesquin, méprisable » qui repousse toute influence extérieure ; faible participation aux activités culturelles (théâtres, musées, etc.) qui pour cette raison demeurent pauvres, etc. Le diagnostic est donc sévère :

Une classe qui n'a nul souci de la correction de son langage, nul souci de son enrichissement intellectuel ; une classe pour qui n'a de valeur que l'immédiatement pratique, c'est-à-dire l'occupation, la matérielle ; une classe qui n'a rien d'autre à transmettre à ses héritiers qu'une fortune plus ou moins stable, que des habitudes plus ou moins saines, n'est même pas autorisée à réclamer le privilège d'être entendue et écoutée. Du point de vue culture, que je place en tête puisqu'il est l'axe de notre survivance, la bourgeoisie appelée à justifier son existence en serait incapable. N'importe qui du rang pourrait, au contraire, la mettre en accusation sans qu'elle sache se défendre. Est-ce elle qui assure la permanence et la pureté de notre langue ? Est-ce elle qui entretient, excite, favorise le développement intellectuel de notre peuple ? Est-ce elle qui sert de cadre aux classes paysanne et ouvrière ? Égoïstement rivée à ses besoins et à ses plaisirs, elle ne vit que pour elle. Qu'elle ne s'étonne donc pas alors qu'on agisse sans elle et, souvent, contre elle ⁴⁶.

⁴⁶ Victor Barbeau, « Démission de la bourgeoisie ? », *op. cit.*, p. 65.

Les « Anciens d'Europe » et la revue *Opinions*

Cette critique méprisante de l'élite qui apparaît à la fois affairiste et politicienne, on la retrouve aussi dans un article écrit dans la revue des « Anciens d'Europe » et consacré à un administrateur scolaire, Victor Doré, dont on veut louer les qualités intellectuelles et sociales : « rare modèle de compétence, de bonté et de civisme », « honnête homme au sens rigoureux du terme, c'est-à-dire poli, civil et humain », il écrit dans un « style sobre, correct, personnel et rigoureux ⁴⁷ », etc. Cet intellectuel-administrateur dont le père et le grand-père œuvraient aussi, à titre d'instituteur et de principal, dans le secteur de l'enseignement, incarne ainsi l'idéal de l'homme cultivé : sa culture générale, ses compétences diversifiées (éducation, politique, finances, religion, etc.) et son style de vie l'opposent à la plupart des membres des professions libérales et des administrateurs qui, [145] souvent formés par les collèges classiques et l'université, « souffrent d'une grande paresse intellectuelle, d'une incuriosité d'esprit incroyablement déconcertante ». Que reproche-t-on à cette « élite » ? De « préférer la fréquentation des salons et des clubs à celle du cabinet de travail et de la bibliothèque », de ne confiner ses loisirs qu'aux « sports, au cinéma et à la danse », de ne pas lire « autres choses que les journaux et dans les journaux autres choses que les nouvelles sensationnelles et les pages du sport ⁴⁸ », etc. Dans le premier éditorial de la revue *Opinions*, Jean Bruchési s'en prend aussi à « ceux qui offrent des abîmes d'ignorance » et il condamne leur « mercantilisme, leur matérialisme ⁴⁹ ».

Pendant la période mouvementée des années 1930, la légitimité de l'élite de la société canadienne-française est ainsi remise en question : rendu nécessaire par la crise, le renouveau — certains disent alors la « renaissance », d'autres la « restauration sociale » — apparaît

⁴⁷ R. Guénette, « Figures contemporaines : Victor Doré », *Opinions*, vol. 5, n° 1, janvier-mars 1934, p. 1-20.

⁴⁸ Jean Bruchési, « Ce que nous sommes », *Opinions*, vol. 2, n° 1, avril 1930 [?], p. 3.

⁴⁹ R. Guénette, *op. cit.*, p. 15.

d'abord, pour ces intellectuels, une « question d'intelligence » et ne peut se réaliser que si le gouvernement des hommes et des choses est confié à ceux qui ont acquis une compétence et une culture supérieures.

Publiée au début des années 1930, la revue *Opinions* exprime bien la volonté d'une « ouverture à la culture » comme style de vie des classes supérieures. Cette revue intellectuelle est l'initiative d'« Anciens d'Europe », c'est-à-dire d'« anciens étudiants » qui, réunis en association⁵⁰, organisent régulièrement des dîners-conférences⁵¹ et entendent aussi « observer, étudier et au besoin appuyer les mouvements et les réformes d'ordre intellectuel ». Revue « d'intérêt général où l'expression pourra et devra être aussi libre que possible », *Opinions* se veut, « au besoin, précise l'un de ses responsables, une revue de combat... mettant au-dessus de tout le culte de l'idée⁵² ». Ce qui réunit les initiateurs de ce projet, qui ont tous séjourné en Europe pendant plus de deux ans pour y poursuivre des études supérieures ou de spécialisation et qui sont maintenant professeurs, médecins, avocats ou artistes, c'est, en plus d'une expérience commune, un même rapport à la culture ou plus précisément, une même préoccupation pour la culture générale. En réponse à un texte de Robert Choquette [146] qui qualifie les « Anciens d'Europe » de « désaxés, de snobs, de décapités intellectuels, de pauvres gens qui n'ont rien appris et beaucoup perdu » et qui les accuse de vouloir « implanter ici la culture dite de Paris », Jean

⁵⁰ L'Association des anciens étudiants d'Europe est créée en juin 1928 et réunit ceux qui ont poursuivi pendant deux ans au moins des études supérieures ou de spécialisation. Ses objectifs sont : 1) d'établir des liens d'amitié et un esprit de solidarité entre anciens, 2) de donner aux étudiants qui partent les renseignements nécessaires et de favoriser l'établissement de ceux qui reviennent, 3) d'observer, d'étudier et au besoin d'appuyer les mouvements et les réformes d'ordre intellectuel et 4) de maintenir les relations créées par des membres à l'étranger en recevant des professeurs et des anciens camarades de passage au Canada (*Opinions*, vol. 1, n° 1, avril 1929, p. 1).

⁵¹ La liste des conférenciers invités aux dîners de l'Association, qui se tiennent au Cercle universitaire, est impressionnante : durant la première année l'on reçoit Paul Claudel, ambassadeur français à New York, Pierre Franck, ingénieur français, René Guyot, professeur de sciences politiques à la Sorbonne, l'hon. Philippe Roy, le sénateur J. M. Wilson, les R. P. Chenu, o.p. et Poncœur, s.j., le docteur Sergent, M^{gr} Piette et M^{gr} Gauthier, etc.

⁵² Jean Bruchési, « Ce que nous sommes », *Opinions*, vol. 2, n° 1, p. 3.

Bruchési répond que la prétention de la revue n'est pas de « faire de l'apostolat français dans ce pays canadien » : tout au plus « avons-nous l'ambition de faire quelque chose d'utile, de nous distinguer par notre action après nous être distingués par nos études ». Et celui-ci conclut : « Nous avons besoin de spécialistes dans toutes les branches des connaissances humaines. Mais il nous faut aussi des compatriotes dont la culture générale constitue l'appoint indispensable dans les luttes de la vie ⁵³. »

Cette référence à la culture générale — et à ceux qui l'incorporent en tant que signe distinctif et style de vie d'une élite cultivée est omniprésente dans les pages de la revue *Opinions*. « Nous pouvons espérer, écrit le musicien Arthur Laurendeau, une renaissance (intellectuelle et nationale) si, conscients du devoir national, nous nous mettons à chercher la compétence professionnelle doublée de culture générale. Pas de ces avocats, de ces médecins confinés dans l'horizon étroit de leur métier sous le plafond bas des soucis personnels ⁵⁴. » Le refus de la spécialisation étroite se traduit dans la revue par la diversité à la fois des collaborateurs et des thèmes qu'ils abordent dans leurs articles : médecins, avocats, scientifiques, écrivains, artistes, etc. s'y côtoient régulièrement ⁵⁵ et écrivent souvent des textes sur des questions qui ne relèvent pas nécessairement de leur spécialité. Et lorsqu'ils analysent un problème qui leur est familier, ils le font habituellement sous le mode de la vulgarisation : ainsi, le frère Marie-Victorin présente un compte rendu de sa participation à un colloque international mais en se limitant à décrire la personnalité des principaux chercheurs avec lesquels il fut en contact ; la « question scientifique » est à plusieurs reprises l'objet d'articles mais sous l'angle du rôle de la science dans le système d'enseignement et dans l'administration publique québécoise, etc. Par ailleurs, il y a parmi les collaborateurs plusieurs membres du clergé ou de communautés religieuses (plus de 10%), mais ces colla-

⁵³ *Ibid.*, vol. 2, n° 4, p. 11.

⁵⁴ Arthur Laurendeau, « l'Art et la Crise », *Opinions*, vol. 4, n° 3, sept.-juillet 1933, p 5.

⁵⁵ Le premier comité de rédaction est composé de : Roger Brassard (droit), Jean Bruchési (historien et professeur à l'École des Sciences sociales de l'Université de Montréal), Jean Saucier (médecin) et Arthur Tétrault. S'y joignent par la suite : Antonio Barbeau (droit), Eugène Lapierre (musicien), Paul Letondald (médecin et professeur à l'Université de Montréal), Jules Derôme (médecin), Jean-Marie Gauvreau (directeur de l'école du Meuble), etc.

borateurs dont aucun n'occupe une responsabilité au sein de la revue, n'abordent jamais le thème de la religion : ils écrivent sur la littérature, les arts, le système d'enseignement, etc. Enfin, l'un des meilleurs indices de la préoccupation des responsables et des collaborateurs pour la culture générale et les « choses de l'esprit » est la grande place accordée aux Arts et aux Lettres : plus de 40% des articles portent sur la littérature, la musique, les arts plastiques ou l'architecture et ces articles ne sont pas toujours, faut-il préciser, rédigés par des spécialistes de l'un ou l'autre de ces domaines.

[147]

Tableau I
Répartition des articles publiés dans la revue *Opinions* (1929-1934)
selon le thème et la formation des collaborateurs

	<i>thèmes</i>	<i>formation des collaborateurs</i>
<i>Sciences et médecine</i>		(1)
Médecine	5	10
	16 (17,5%)	25 (27,4%)
Sciences	11	15
<i>Arts et lettres</i>		(2)
Littérature, langue	16	10
Arts plastiques	9	3
	38 (41,7%)	22 (24,1%)
Musique	10	8
Architecture	3	1
<i>Droit, histoire et sc. sociales</i>		
Droit	1	9
Sc. soc. et polit.	4	1
	7 (7,6%)	16 (17,5%)
Hist. et géogr.	2	5
Philosophie		1
		(3)
<i>Enseign. et universités</i>	10 (10,9%)	9 (9,8%)
<i>Divers</i>	20 (21,9%)	19 (20,8%)
Total	91 (100%)	91 (100%)

1. Dont un membre de communautés religieuses (frère).
2. Dont cinq prêtres ou religieux.
3. Dont sept prêtres ou religieux qui œuvrent dans le secteur de l'éducation.

Au milieu des années 1930, la revue *Opinions* cesse de paraître, mais la problématique que ces collaborateurs ont graduellement élaborée ne disparaît pas pour autant: elle devient en effet centrale dans une autre revue que des intellectuels — dont quelques « Anciens d'Europe » — créent en 1937 et qui a pour titre *les Idées*. Dans un article intitulé « le Salut par l'éducation », Adrien Pouliot, professeur en sciences à l'université Laval, réaffirme le point de vue selon lequel « plus encore que nos ressources naturelles, ce qu'il s'agit de développer chez nous, ce sont nos ressources intellectuelles [...]. Le résultat sera de nous imposer en tant que peuple grâce à l'éclairage de la valeur et à la force de la compétence ⁵⁶ ».

Édouard Montpetit :
« l'académicien au-dessus de la mêlée »

Mais plus que par ces deux revues, dont l'existence est de courte durée, cette problématique est incarnée par un intellectuel, lui aussi formé en Europe, mais avant 1918; il exerce, entre 1920 et 1950, par ses écrits, ses conférences et son enseignement, une très grande influence auprès du grand public et des jeunes générations. Associé à diverses entreprises [148] de renouvellement de la culture savante, il apparaît comme « le plus accompli des conférenciers canadiens-français, le modèle achevé, le maître ⁵⁷ ». Issu d'une famille libérale et cultivée de Montréal — son père est avocat, journaliste et poète — Édouard Montpetit est, pendant ses études universitaires en droit, l'« élève choyé du doyen, le juge P.-C. Lafontaine et du juge Michel Mathieu, l'enfant gâté du juge Honoré Gervais et le protégé de sir Lomer Gouin ». Il est en effet décrit par ses concitoyens comme un « homme lettré, élégant, policé, fait pour séduire les foules » et devient rapidement par « son savoir, son savoir-faire et son savoir-vivre » un « sujet d'orgueil et un ferment d'émulation ». En raison de « sa démarche mesurée, de son port de tête, de son regard timide, inquiet, de ses gestes feutrés et surtout du registre de sa voix », ne l'avait-on pas surnommé le « hautbois universitaire » ?

⁵⁶ A. Pouliot, « le Salut par l'éducation », *les Idées*, vol. 2, nos 1-2, juillet-août 1938, p. 51-52.

⁵⁷ Victor Barbeau, *la Tentation du passé*, *op. cit.*, p. 111.

Édouard Montpetit n'a peut-être pas, comme le remarque Victor Barbeau, accédé aux « plus hauts postes » — diplomatie, rectorat de l'Université, sénat — pour lesquels le désignaient d'office « sa prestance, son urbanité, sa culture, son don de la parole, son art de l'éloquence », mais il n'en a pas moins occupé, souvent au titre de secrétaire, une multitude de postes au point de paraître jouir du don d'ubiquité. Professeur d'économie politique à la faculté de Droit et à l'école des Hautes Études commerciales, directeur de l'école des Sciences sociales et secrétaire de l'Université de Montréal, cet universitaire reçoit de nombreuses gratifications intellectuelles (élection à la Société royale du Canada, à l'Académie royale de Belgique, enseignement à la Sorbonne, etc.). Il est aussi secrétaire de la Revue trimestrielle canadienne, secrétaire du comité France-Amérique, directeur à C.K.A.C. de l'émission *l'Heure provinciale*, membre-fondateur de l'A.C.F.A.S., président du comité de révision de la Taxation provinciale, président de la commission des Assurances sociales du Québec, directeur de l'Enseignement technique, etc. Ces diverses responsabilités que cumule Montpetit lui confèrent rapidement une grande visibilité sociale et l'amènent à être présent dans les milieux intellectuels et politiques. Il excelle dans la tâche de représentant, tantôt de l'Université de Montréal, tantôt des gouvernements provincial et fédéral. Il remplit aussi la fonction d'« intermédiaire privilégié » entre les intellectuels et les autorités politiques et religieuses. En tant que conférencier-vulgarisateur, il représente enfin les intellectuels auprès du grand public. De la part d'un tel intellectuel, il n'est guère étonnant que les prises de position dans les débats politiques soient habituellement marquées par la modération ; il préfère présenter l'image de « l'académicien au-dessus de la mêlée ». Montpetit, que Victor Barbeau décrit comme « un tendre, un vulnérable », évite en effet de s'engager à fond dans les débats ; il manifeste discrètement ses opinions personnelles et joue « au conciliateur ». Contraint par ses multiples fonctions à rencontrer des intellectuels de diverses allégeances et des hommes politiques de partis différents, il peut difficilement ne pas adopter, comme d'autres intellectuels de sa génération (Jean Bruchési, etc.), la « stratégie du diplomate » : nationaliste (défense de la langue, de la culture et de la foi des [149] Canadiens français), il n'est pas chauvin et demeure fervent fédéraliste ; francophile, il ne refuse pas pour autant d'entrer en contact avec des universitaires canadiens-anglais, américains ou anglais ; amené à participer à la vie politique de son pays et à intervenir

dans différents débats, il parvient à éviter la « politiciannerie » ; bref, il réussit à s'engager tout en gardant ses distances. Le jugement sévère que le chanoine Lionel Groulx formule à l'égard de Montpetit n'est donc pas arbitraire : il apparaît comme celui qui manque de « caractère et de décision », qui « se donne, mais en se donnant avec mesure, en reprenant » et qui « parle fort de temps à autre, mais toutes portes bien closes ⁵⁸ ».

En dépit de ces quelques faiblesses, Édouard Montpetit n'en incarne pas moins l'« honnête homme » qui a su, par un séjour d'études en Europe et de nombreuses lectures, se donner une large culture et la mettre, par la participation à divers mouvements et organisations, au service de ses concitoyens. De plus, la problématique qui se dégage à la fois de ses écrits et de ses actions semble adoptée par plusieurs intellectuels de sa génération : cette problématique, qui lie étroitement le développement de la collectivité canadienne-française à celui des institutions d'enseignement supérieur, conduit au « culte de la compétence » (en particulier à la valorisation des sciences, des sciences commerciales et des sciences sociales) et à la constitution d'une culture savante.

Dès le début de sa carrière universitaire, Édouard Montpetit s'associe à des initiatives institutionnelles, en particulier au développement de l'école des Hautes Études commerciales et à la mise sur pied de l'école des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, il participe à la création d'une revue, la *Revue trimestrielle canadienne*, qui est publiée par l'Association des diplômés de l'École polytechnique. Ces diverses initiatives et entreprises ont toutes comme caractéristique commune de lier la « conquête économique » — et donc la question nationale — à une « question d'instruction ⁵⁹ » : il faut permettre à des éléments des classes supérieures francophones — en particulier les membres des professions libérales et leurs enfants — d'effectuer, par l'acquisition de nouvelles compétences et d'une culture générale, à la fois des bifurcations de carrière et des reconversions sociales ⁶⁰.

⁵⁸ Lionel Groulx, *Mémoires, tome 2*, Montréal, Fides, 1972, p. 178.

⁵⁹ Édouard Montpetit, « Notre avenir », *Revue trimestrielle canadienne*, février 1917, p. 315.

⁶⁰ Au sujet de la notion de « reconversion sociale », voir : P. Bourdieu, L. Boltanski et M. de Saint-Martin, « les Stratégies de reconversion », *Infor-*

Publiée à partir de mai 1915, la *Revue trimestrielle canadienne* est à teneur scientifique, en raison de sa dépendance à l'égard de l'École polytechnique et de ses diplômés en génie dont elle veut « servir les intérêts pratiques » et à qui elle vise à fournir des « données générales sur certaines questions » ; mais la revue entend aussi « répandre dans notre public la connaissance raisonnée des principes techniques et économiques et lui faciliter par là même l'intelligence des grands problèmes actuels ».

[150]

En un sens, la *Revue trimestrielle canadienne* continue le travail amorcé par la *Revue économique canadienne* à laquelle collabore Montpetit et qui, publiée entre 1911 et 1914 par l'école des Hautes Études commerciales, visait à la publication d'articles sur des thèmes divers (commerce, industrie, marine, législation, sociologie, enseignement, statistiques, sciences, etc.) ; elle entendait aussi « familiariser le public avec les questions économiques » et, parce travail de « vulgarisation », apporter une « contribution au développement commercial et industriel du pays ⁶¹ ». La plupart des collaborateurs de cette revue sont des professeurs de l'école des Hautes Études commerciales. Par comparaison, la *Revue trimestrielle canadienne* apparaît, à l'origine, moins spécialisée : en s'assurant la collaboration d'intellectuels de formations différentes (droit, sciences commerciales, sciences, lettres, etc.), cette revue se donne un caractère nettement pluridisciplinaire et cherche à rejoindre un public diversifié. « Grâce aux contributions de chacun de nos spécialistes trop souvent ignorés et méconnus, nous pensions, affirme le comité de rédaction lors du premier anniversaire de la revue, pouvoir constituer un ensemble suffisamment important et divers, où l'homme d'action curieux de s'instruire viendrait puiser ⁶². »

Durant ses premières années d'existence, la *Revue trimestrielle canadienne* conserve son caractère pluridisciplinaire : dans la table des matières, les textes publiés sont eux-mêmes regroupés en diverses rubriques (architecture, art de l'ingénieur, économie sociale et politique, finance, histoire, etc.). Entre 1915 et 1921, la section la plus impor-

mations sur les sciences sociales, vol. XII, n° 5, 1975, p. 61-113.

⁶¹ La Rédaction, « Notre but — Notre programme », *la Revue économique canadienne*, vol. 1, n° 1, 1911, p. 1.

⁶² *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 2, n° 1, mai 1916, p. 2.

tante n'est pas celle de l'« Art de l'ingénieur » (18,5%) ni celle de « Finance-Industrie » (19,3%) ni celle de « Mathématiques-Sciences » (15,3%), mais celle d'« Économie sociale et politique » (24,5%). Par ailleurs, la formation des collaborateurs est elle-même peu homogène : moins de 40% sont diplômés de l'École polytechnique ou y enseignent, les autres sont licenciés en droit (17,5%), diplômés en sciences sociales (12,1%), diplômés de l'école des Hautes Études commerciales (9,8%) ou des médecins (7,6%). À ces collaborateurs canadiens, s'ajoutent quelques étrangers (3,6%), ce sont tous des « spécialistes » en sciences sociales et politiques : Daniel Bellet, de l'école des Sciences politiques de Paris, Eugène Duthoit, professeur d'économie politique à l'université de Lille, Paul Descamps, secrétaire de la revue *la Science sociale*, etc.⁶³

Pour les intellectuels qui se spécialisent dans les sciences sociales, la *Revue trimestrielle canadienne* offre l'avantage de se faire connaître et de faire connaître leur discipline dans le cadre d'une revue « sérieuse » réunissant des avocats, des médecins, des scientifiques, etc. Plusieurs de leurs articles ont une orientation proprement didactique, visant moins à analyser un problème social ou économique qu'à instruire le lecteur d'une discipline méconnue : Émile Miller parle de géographie, Édouard Montpetit [151] d'économie politique, Léon Gérin de sociologie, etc. En présentant ces disciplines non seulement comme des « compétences spécialisées » mais aussi comme des éléments de culture générale, de « merveilleux compléments », l'on espère, en plus d'« instruire les hommes d'affaires », amener les « jeunes gens d'élite » à s'engager dans de nouvelles carrières. L'invitation est transmise d'une façon toute particulière aux jeunes membres des professions libérales, qui semblent confrontés à une « saturation du marché ». « L'encombrement des professions libérales » est en effet un argument qui est alors fréquemment utilisé pour justifier la création de nouvelles écoles universitaires. Ainsi, lors de la création de l'école des Hautes Études commerciales, le directeur A.-J. de Bray lance un appel à ces jeunes professionnels qui connaissent de « profondes déceptions et doivent demander leur existence de la bureaucratie dans des em-

⁶³ Marcel Fournier, *Institutionnalisation et différenciation de disciplines en situation de double dépendance*, Paris, E.P.H.E., 1974. Le pourcentage de collaborateurs dont on n'a pas d'informations au sujet de leur formation est de 8,1 % (31 sur 164).

plais fort modestes alors même que dans les carrières des affaires, ils auraient brillé et se seraient assurés une existence enviable ⁶⁴ ». Quelques années plus tard, il réitère cette invitation, mais en critiquant moins sévèrement les « carrières administratives », qui peuvent convenir à des « jeunes gens d'élite » pour autant que ceux-ci aient acquis « une bonne culture générale, une instruction qui leur permettra de remplir avec distinction des fonctions fort importantes ⁶⁵ ». Même si l'objectif de l'École est de former des « hommes d'affaires instruits et pratiques » (comptabilité, arithmétique commerciale, droit commercial et industriel, correspondance commerciale, etc.), elle offre aussi, afin de combler les lacunes de la formation antérieure des étudiants, tout un ensemble de « matières diverses », c'est-à-dire des cours de culture générale (philosophie, géographie, histoire, économie politique, français, etc.).

Il ne semble pas que ces appels aient été largement entendus. Dès sa fondation, l'École est l'objet de diverses critiques et oppositions, en particulier de la part du Parti conservateur qui dénonce le caractère « neutre » de l'École et le laïcisme de son directeur, de la part des Frères des Écoles chrétiennes qui dirigent les Académies commerciales, etc. Elle ne connaît qu'un développement lent : plus de cinq ans après son ouverture, « on ne la fréquente pas » et « on ne comprend pas l'importance primordiale de la fonction qu'elle remplit ⁶⁶ ». Effectivement, de 1910 à 1917, le nombre des étudiants est demeuré relativement stationnaire (de trente-deux à quarante-six) et celui des diplômés a diminué (de neuf en 1912-1913 à cinq en 1916-1917). Tout porte à croire que l'école des Hautes Études commerciales parvient difficilement, jusqu'au milieu des années 1930 tout au moins ⁶⁷, à réaliser ses

⁶⁴ A.-J. de Bray, « le Choix d'une carrière », *Revue économique canadienne*, vol. 1, 1911-1912, p. 288.

⁶⁵ A.-J. de Bray, « les H.E.C. et le Service civil », *Revue économique canadienne*, vol. III, 1913-1914, p. 1.

⁶⁶ Édouard Montpetit, *op. cit.*, p. 319.

⁶⁷ En 1930-1931, il y a plus de six cent quarante étudiants inscrits aux cours de l'École des H.E.C. ; sur ce nombre, plus de cent soixante le sont au cours universitaire. Quant aux professeurs, (y compris les chargés de cours) ils sont plus d'une trentaine et parmi ceux-ci, douze ont une formation en sciences commerciales. Ces professeurs écrivent alors régulièrement dans des revues, créent leur propre revue, *l'Actualité économique* (1925) et amènent leurs étudiants à rédiger des mémoires à caractère *empirique ou*

objectifs : notre étude des biographies de plus [152] de cent cinquante entrepreneurs, industriels et hommes d'affaires canadiens-français qui font partie, entre 1930 et 1940, de l'« élite canadienne- française » montre que moins de 10% ont acquis une formation à cette école ⁶⁸.

Le développement des appareils d'État fédéral et provincial et plus largement la conjoncture sociale, politique et économique au plan local et international — progrès de l'industrialisation, triomphe du communisme en Russie et avancement du socialisme en Europe, etc. — provoquent, au début des années 1920, un « intérêt presque impen- sable autrefois pour les questions économiques et sociales » : « La question sociale renaît plus vive aujourd'hui qu'elle ne l'était avant la guerre », remarque Édouard Montpetit, qui fait alors allusion à la mul- tiplication des problèmes sociaux (alcoolisme, dépopulation, désertion des campagnes, surpeuplement, etc.) ⁶⁹.

La mise sur pied en 1920 de l'école des Sciences sociales, poli- tiques et économiques de l'Université de Montréal s'inscrit dans ce cli- mat d'inquiétude généralisée et correspond à la volonté de préparer, par le développement d'un enseignement spécialisé et universitaire, « les chefs de ligne qui dirigeront les mouvements sociaux ou poli- tiques et qui livreront au pays les compétences dont il a besoin ⁷⁰ ». L'échec relatif de l'école des Hautes Études commerciales indique peut-être la nécessité, au plan à la fois de la reproduction des classes supérieures et du développement national de la collectivité franco- phone, d'une diversification des stratégies éducationnelles. Tout se passe comme si la difficulté de réaliser la « conquête économique » et d'assurer à des francophones l'accès à des positions supérieures dans le champ économique par la seule formation d'hommes d'affaires, conduisait à privilégier l'État comme moyen d'action. « Maîtres de notre politique, écrit É. Montpetit, nous tenons dans nos mains les

monographique. Source : Annuaire de l'École des Hautes Études commer- ciales de Montréal (1930-1931.)

⁶⁸ Source : *les Biographies françaises d'Amérique*, Montréal, Les Journa- listes associés, 1942.

⁶⁹ Édouard Montpetit, « les Universités et l'enseignement des sciences poli- tiques et économiques », *la Revue trimestrielle canadienne*, déc. 1921, p. 403.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 399.

sources de notre destin ⁷¹. » Deux ans après l'ouverture de l'école des Sciences sociales, la revue nationaliste *l'Action française* informe ses lecteurs de la fondation de l'École, et lance le slogan « Étudions les sciences sociales ». La revue demande aux Canadiens français d'« orienter leurs efforts vers ces disciplines intellectuelles » afin de « créer une élite, des hommes de doctrine et d'action qui découvriront les meilleurs moyens d'accroître la richesse de notre pays et d'aider notre population à mieux vivre ⁷² ». Et tout comme lors de la création de l'école des Hautes Etudes commerciales, une invitation [153] particulière est faite surtout aux jeunes des professions libérales. Un membre du comité de rédaction, Antonio Perrault, avait lui-même consacré dès 1920 un long article à la situation des professions libérales : il déplorait que plusieurs membres de ces professions « abandonnent leurs loisirs à des riens, à des plaisirs d'une mondanité fiévreuse ou d'une monotonie vide » et leur proposait de consacrer leur « surcroît d'activités à la culture et à l'action sociale ⁷³ ». Il est de leur devoir, ajoute-il, de « former cette classe lettrée qui fait naître l'atmosphère favorable aux œuvres de l'esprit, à l'éclosion et à la reconnaissance des talents [...]. Grâce à leur haute culture, à l'étendue de leurs connaissances, à leur goût relevé, ils fourniront à nos écrivains et à nos artistes le public qu'ils réclament, le public qui appréciera leurs œuvres et leur apportera sympathie et encouragement ⁷⁴ ».

Dans une conjoncture où « le terrain devient de moins en moins favorable aux professionnels » puisque ouvriers et agriculteurs « recherchent de plus en plus les suffrages populaires », les professionnels n'ont guère d'autre choix, s'ils veulent « conserver le prestige dont les entoure notre société » que de « chercher à faire triompher les idées

⁷¹ Édouard Montpetit, « Quinzième Anniversaire de l'École », *Annuaire de l'école des Sciences sociales, politiques et économiques*, 1935-1936, Université de Montréal, p. 37.

⁷² « Mot d'ordre : Étude des sciences sociales », *l'Action française*, vol. 3, n° 3, août 1922, p. 129. Sont alors membres du comité de rédaction : l'abbé Ph. Perrier (philosophie et professeur à l'école des Sciences sociales), Joseph Carneau (médecin), Anatole Vanier (avocat), Louis Hurtubise (ingénieur), abbé Lionel Groulx (historien), Orner Héroux (journaliste au *Devoir*) et Antoine Perrault (avocat).

⁷³ A. Perrault, « les Professions libérales », *l'Action française*, vol. IV, n° 3, mars 1920, p. 105.

⁷⁴ Ibid.

dans l'administration de la chose publique ⁷⁵ ». En d'autres termes, cette stratégie, qui vise à maintenir le poids politique des membres des professions libérales, consiste à éviter le terrain des « luttes électorales où s'ingénie notre talent de destruction », pour « rétablir la notion de politique, pour rendre à l'idée la part qui lui est due » : l'« aventure de la restauration » repose sur l'école et plus largement sur la connaissance des « éléments de notre vie nationale, du milieu où nous vivons, de l'histoire, etc. ⁷⁶ ».

3. Le renouvellement de la culture savante

En dépit de diverses réorganisations jusqu'au début des années 1950, l'école des Sciences sociales, politiques et économiques ne pouvait guère, sauf dans deux secteurs professionnels (service social et relations industrielles), offrir un enseignement universitaire spécialisé : l'enseignement qu'elle offre garde « son » caractère « général » et apparaît « moins poussé que celui de l'école des Hautes Études commerciales ⁷⁷ ». Les sciences sociales auraient-elles été, à l'Université de Montréal, l'objet d'une institutionnalisation prématurée ? À plusieurs reprises, son premier directeur, Édouard Montpetit, déplorera que « le pays n'utilise pas les compétences [154] que son École forme ». De plus, lui-même manifestera à la fin des années 1940 un sentiment de « fatigue et d'échec ». De la part d'un intellectuel qui fut fort admiré et sollicité de tous et qui occupa une multitude de postes importants, l'expression d'un tel sentiment peut étonner. Édouard Montpetit se trouve, en fait, au plan idéologique et intellectuel, dans une situation

⁷⁵ *Ibid.*, p. 106.

⁷⁶ Édouard Montpetit, « Quinzième anniversaire de l'École », *op. cit.*, p. 38-39.

⁷⁷ R. P. Gonzalve Poulin, o.f.m., « L'Enseignement des sciences sociales dans les universités canadiennes ». *Culture*, vol. 2, 1941, p. 341-342 ; voir aussi P. É. Trudeau, *la Grève de l'amiante*, Montréal, Éditions Cité Libre, 1950, p. 55 et l'étude que fait, en 1947, M. Conroe de l'université Columbia : à la demande même de l'Université celui-ci analyse chacune des facultés, cerne diverses anomalies (par exemple, absence de préalable, inexistence de postes de professeurs à temps plein, faible charge de cours pour chaque professeur, etc.) et propose diverses solutions (Rapport Conroe, Montréal, Université de Montréal, 1947).

de porte-à-faux qui le fait apparaître dans le champ intellectuel et politique comme un personnage anachronique, un « aristocrate de pensée dans un monde bourgeois ». Homme du XIX^e siècle issu d'une famille libérale, Montpetit, qui fait rapidement sienne l'idée de la « modernité », réunit toutes les qualités intellectuelles et sociales pour élaborer une orthodoxie rationaliste et libérale ; mais la conjoncture économique et politique des années 1920-1940, pendant lesquelles émergent simultanément un mouvement nationaliste, un mouvement catholique de réforme sociale et des groupements socialistes et communistes, discrédite le libéralisme, principalement dans les milieux intellectuels francophones. Par ailleurs, Édouard Montpetit, qui se laisse accaparer par de nombreuses tâches d'administration et de représentation, demeure attaché à la tradition lettrée : son école est en effet moins préoccupée par l'initiation à la recherche empirique que par la diffusion d'une doctrine et par la formation générale des étudiants (initiation à la littérature théorique, familiarisation avec le fonctionnement des institutions, sensibilisation aux problèmes sociaux, etc.). À un moment où, en milieux universitaires, tend à s'effectuer, pour plusieurs disciplines, la différenciation entre l'activité culturelle et l'activité proprement spécialisée ou professionnelle, Montpetit risque d'apparaître beaucoup plus comme un homme de la rhétorique (et de la tribune publique ou du salon) que de la science (et du laboratoire) ; il n'a d'autre choix que de trouver, comme ses collègues des premières années (Bruchési, Désy, etc.), refuge dans une carrière administrative, diplomatique ou politique (Sénat).

La personnalité ambiguë d'un Édouard Montpetit, qui semble partagé entre deux conceptions différentes et antagonistes de l'activité scientifique et de son mode d'organisation institutionnelle, se reflète bien dans sa participation à deux regroupements d'intellectuels et d'universitaires, l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (1923) et l'Institut scientifique franco-canadien (1927). D'ailleurs la mise sur pied de ces deux organismes oppose au sein d'une faculté voisine, la faculté des Sciences, deux collègues, le frère Marie-Victorin et L.-J. Dalbis, qui sont les âmes dirigeantes de l'un et l'autre. Cette polémique ne se réduit pas à des différences d'origine, de formation ou de personnalité. Bien qu'elles réunissent parfois les mêmes individus, ces deux initiatives partent de définitions différentes de la « compétence » à l'enseignement supérieur et s'opposent comme

s'opposent la conférence mondaine du savant qui retient l'attention de son public par le récit des grandes découvertes scientifiques et la communication plus terne du chercheur qui divulgue à ses collègues les résultats modestes de longues heures de travail en laboratoire ⁷⁸.

[155]

Fondé par Louis-Janvier Dalbis, professeur d'origine française qui, détaché du collège Stanislas de Paris, enseigne la biologie depuis 1920 à l'Université de Montréal, l'Institut scientifique franco-canadien s'assure dès son origine la collaboration étroite d'Édouard Montpetit et de M^{gr} Piette ; il reçoit l'appui des autorités universitaires et gouvernementales ⁷⁹. Il apparaît non tant comme un établissement d'enseignement que comme, selon l'expression de Montpetit lui-même, un « centre d'expansion » dont la fonction principale est « d'amener au Canada des savants français éminents pour y donner des cours et pour établir des échanges entre les universités françaises et les universités canadiennes ⁸⁰ ». Ses activités débordent largement le champ des sciences exactes pour « s'associer toutes les disciplines du savoir humain » (philosophie, histoire, lettres et beaux-arts, pédagogie, etc.) ; elles ne se limitent pas au seul niveau universitaire puisqu'elles touchent aussi « les écoles spécialisées, l'enseignement secondaire, les sociétés scientifiques et littéraires ». Ses activités consistent principalement en conférences qui, présentées au début à la salle Saint-Sulpice, rejoignent un large public cultivé. Parmi les premiers conférenciers, l'on retrouve le philosophe thomiste Étienne Gilson, dont Dalbis vante le classicisme du verbe et la sûreté de la dialectique, et le géographe Jean Brunhes qui, par son « éloquence imagée », invite

⁷⁸ F. Descarries-Bélanger, M. Fournier et L. Maheu, « [le Frère Marie-Victorin et les petites sciences](#) », *Recherches sociographiques*, vol. XX, n° 4, 1979, p. 23.

⁷⁹ Au Comité d'honneur de l'Institut, se trouvent M^{gr} Gauthier, recteur de l'Université de Montréal, le baron de Vitrolles, consul général de France, les sénateurs Raoul Dandurand et F.-L. Beique, sir Louis Gouin, lieutenant-gouverneur et l'hon. Louis-Alexandre Taschereau, Premier ministre de la Province de Québec. Sur l'Institut, voir : « l'Institut scientifique franco-canadien », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 21, n° 61, 1930, p. 86-103 ; Raymond Duchesne, *la Science et le pouvoir au Québec, 1920- 1965*, Québec, Editeur officiel du Québec, 1978, p. 8-12.

⁸⁰ Édouard Montpetit, *Souvenirs, Aller et Retour*, Montréal, Thérien Frères Limitée, 1955, p. 135.

Édouard Montpetit à l'« évasion ». Amené, une trentaine d'années plus tard, à définir l'apport de l'Institut, Montpetit, qui en fut le secrétaire, le vice-président et le président, le présente comme un « catalyseur » : « Ce n'est pas le moindre mérite des professeurs de l'Institut, précise-t-il, que d'offrir à notre jeunesse et à notre public, en plus d'un complément de culture, la méthode et l'expression françaises ⁸¹. »

Dans une certaine mesure, cet organisme ressemble par sa composition, son mode de fonctionnement et ses objectifs, à une autre société savante, la Société pour l'avancement des sciences, des lettres et des arts (S.P.A.S.L.A.C.) qui, mise sur pied en 1908, « périt d'inanition » quelques années plus tard. Composée d'artistes, de médecins, d'avocats et de membres du clergé, cette société entendait, par l'organisation de conférences, « soulever l'opinion publique en faveur des sciences, des lettres et des arts ». Il semble que certains de ses membres aient tenté d'établir des relations avec le gouvernement français et projeté la fondation d'un lycée où « des professeurs étrangers et laïcs prêcheraient un évangile nouveau » : l'intention était de « faire li-tière des humanités gréco-latines pour leur substituer [156] un enseignement presque exclusivement scientifique ⁸² ». Si l'on exclut sa contribution à l'établissement d'un musée d'art à Montréal, l'impact de cette société fut faible ; elle ne parvint qu'à animer quelques conférences publiques avec le concours de professeurs français venus entretenir un auditoire mondain de l'« architecture chaldéo-assyrienne », de la « médecine au temps des pharaons », des « peintres de la Renaissance italienne », etc. Parlant de la S.P.A.S.L.A.C., un de ses membres, J.-B. Lagacé, professeur d'esthétique et d'histoire de l'art, évoque son « auditoire nombreux composé en partie de snobs des deux sexes dévorés par la démangeaison de se mettre en évidence ⁸³ ». Les membres-fondateurs sont eux-mêmes très peu actifs et apparaissent comme des « prête-noms, des décorés décoratifs » : pour ces notables cultivés, la science apparaît d'abord comme un complément de culture et constitue une activité de loisir, pour ne pas dire une activité de salon. En comparaison, l'Institut scientifique franco-canadien est beaucoup plus actif (plus de deux cents conférenciers entre 1927 et

⁸¹ *Ibid.*, p. 136-138.

⁸² Léo Pariseau, « Et avant l'A.C.F.A.S., il y eut la S.P.A.S.L.A.C. », *Annales de l'A.C.F.A.S.*, vol. IX, 1943, p. 187.

⁸³ *Ibid.*, p. 186.

1950⁸⁴) et suscite un intérêt beaucoup plus large. Cependant, il conserve un caractère à la fois mondain et académique et, dans une certaine mesure, nuit à la constitution d'un milieu proprement scientifique ; en effet, cet Institut « éclipse l'A.C.F.A.S. » et retarde l'organisation des premiers congrès, qui auraient permis à des chercheurs de se réunir entre eux et de discuter des résultats de leurs recherches⁸⁵.

L'opposition entre la société savante et l'association scientifique, entre la tribune publique ou le salon et le laboratoire, se manifeste dans les sciences de la nature plus tôt et aussi avec plus de force que pour les sciences sociales. Mais avant de devenir l'objet d'une activité spécialisée et professionnelle, la science participe aussi de la culture savante : à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, l'intérêt pour la science relève encore d'une préoccupation savante ou cultivée que développent des notables et aussi des responsables de l'enseignement. La fondation en 1868 du *Naturaliste canadien* illustre bien cette intégration de l'activité scientifique à la culture et au style de vie de membres de la classe supérieure. S'adressant à la fois à l'« amateur » et au « savant », cette revue entend « populariser » la connaissance de l'histoire naturelle, provoquer des recherches, recueillir les observations, constater les découvertes et faire connaître les nouvelles applications que l'on peut faire des connaissances déjà acquises au profit des arts, de l'industrie et des besoins de la vie. L'analyse de la liste des abonnés de la revue *le Naturaliste canadien* montre que « l'étude des sciences et la pratique de l'histoire naturelle est d'abord la marque d'un esprit cultivé et le divertissement de gens au-dessus du commun » et que ces activités recrutent principalement des membres du clergé et des professions libérales (principalement des médecins et des juristes) : en 1873, la part respective des prêtres, des juristes et des médecins parmi les abonnés [157] (214 au total) est de 29%, de 28% et de 16%, soit près de 75% de l'ensemble⁸⁶. Pour certains des correspondants,

⁸⁴ Rodolphe Joubert, *Édouard Montpetit*, Montréal, Éditions Élysée, 1975, p. 176.

⁸⁵ R. Rumilly, *le Frère Marie-Victorin et son temps*, Montréal, Fides, 1947, p. 142. Voir à ce sujet les critiques du frère Marie-Victorin in *le Devoir*, 25 sept. 1931.

⁸⁶ Raymond Duchesne, *l'Histoire naturelle au Canada français pendant le 19^e siècle*, I.H.S.S., Université de Montréal, mai 1978, p. 5. Voir aussi Raymond Duchesne, *l'Histoire naturelle au Canada français : la pratique des amateurs*, Université de Montréal, département de Sociologie, 1978.

l'intérêt pour les sciences naturelles est associé plus ou moins directement à leurs activités professionnelles : parallèlement à ses recherches et à son enseignement, le docteur J.-A. Crevier touche à toutes les sciences, de la météorologie à la zoologie, passant par l'astronomie, la chimie, la physiologie et la botanique. Pour d'autres, plus nombreux, il s'agit tout simplement d'une activité culturelle qui se greffe à d'autres préoccupations intellectuelles, littéraires et même à des loisirs sportifs : James McPherson Lemoine est un avocat qui se passionne tout autant pour l'ornithologie que pour l'archéologie et l'histoire ; Germain Beau lieu apparaît à ses contemporains comme un « avocat, professeur, poète, journaliste et naturaliste » ; marchand, Raoul Lavoie, cet amateur « habile à manier la carabine », approvisionne en spécimens ornithologiques l'abbé Provancher et des naturalistes étrangers ; à la fois garde-pêche, chasseur, trappeur, auteur de *Life and Sport in the North Shore of the Lower St-Lawrence and Gulf* (1909), N.-A. Comeau est aussi pourvoyeur de naturalistes étrangers en spécimens ; le comte Henri de Puyjalon, petit-fils d'un aristocrate français et inspecteur général des pêcheries et de la chasse de la province de Québec, se fait chasseur, trappeur, guide, et il consigne ses nombreuses observations dans une *Histoire naturelle à l'usage des chasseurs canadiens* (1900) ; etc. Enfin, quelques-uns, moins nombreux, parviennent à transformer cette activité de loisir en une occupation professionnelle : tel est le cas de Napoléon Saint-Cyr qui, après une carrière de notaire et de député, obtient le poste de conservateur du musée de l'Instruction publique.

Dans une large mesure, cette « culture savante » qui se manifeste à travers ces activités de collecte de spécimens, de lecture et d'échanges d'informations, se développe en marge des institutions d'enseignement. Parmi les abonnés du *Naturaliste canadien*, moins de 10% sont professeurs ou inspecteurs d'école. D'ailleurs, dans les institutions d'enseignement secondaire et universitaire, une faible place est accordée aux sciences. Toutefois, dès la fin du XIX^e siècle, se trouvent des prêtres ou religieux qui initient les étudiants aux sciences naturelles, constituent des collections botaniques ou entomologiques et organisent des musées. Cet intérêt pour les sciences naturelles se manifeste aussi au niveau universitaire où quelques prêtres organisent les premiers éléments d'un enseignement universitaire en sciences : l'université Laval offre, depuis 1858, un cours de botanique et en confie la responsabilité d'abord à l'abbé Louis-Ovide Brunet et ensuite à l'abbé

J.-C.-K. Laflamme. Très actifs au plan de la collecte de spécimens et de l'organisation d'herbiers — par exemple celui de l'université Laval —, et auteurs d'ouvrages scientifiques (*de botanique et de physiologie végétale*, 1870 ; *Éléments de minéralogie et de géologie*, 1881), ces deux clercs, en particulier le second, deviennent des figures [158] connues du milieu intellectuel francophone. Enfin, même s'il n'y a pas de véritables programmes d'enseignement des sciences dans les institutions universitaires francophones, les prêtres ou religieux qui s'y intéressent, qui y consacrent temps et énergies, parviennent souvent à des positions élevées dans les champs intellectuels et religieux : les abbés Laflamme et Hamel, qui enseignent la botanique et les mathématiques à l'université Laval, sont nommés à la Société royale du Canada, accèdent au poste de recteur de leur institution et obtiennent le titre de Monseigneur ; après avoir été préfet des études et directeur du séminaire de Chicoutimi, l'abbé Huard, qui devient à la mort de l'abbé Provancher le responsable du *Naturaliste canadien*, est appelé à l'archevêché de Québec et cumule simultanément ou successivement diverses positions dans les milieux gouvernementaux (conservateur du musée de l'Instruction publique, entomologiste du ministère provincial de l'Agriculture, membre de l'Office of Biological Research d'Ottawa) et intellectuels (membre de la Société royale du Canada).

Mais, dès la fin de la décennie 1910, la transformation que connaissent deux secteurs auxquels sont reliés les sciences naturelles et dans lesquels œuvrent plusieurs diplômés francophones, à savoir l'agriculture et la médecine, exigent une modification des programmes de formation en agronomie et en médecine de même qu'un élargissement du champ des sciences biologiques que ne peuvent assumer les naturalistes. Ces modifications apparaissent d'autant plus urgentes que dans l'enseignement supérieur canadien, dans l'appareil gouvernemental fédéral et dans les secteurs industriels, des anglophones occupent les quelques postes scientifiques disponibles et détiennent déjà, dans leur rapport avec les milieux francophones, une position de force. Progressivement, les « amateurs » et les « dilettantes », qui se sont souvent donné eux-mêmes une formation en sciences naturelles, seront marginalisés et disqualifiés au profit de jeunes qui ont acquis une formation scientifique dans des institutions universitaires. Pendant quelque temps, ces jeunes participeront activement aux diverses sociétés savantes mises sur pied par des « curieux de la nature », mais rapi-

dement, à la suite de leur intégration à l'Association canadienne-française pour l'avancement de la science, ces « curieux », dont certains se voient attribués le statut de scientifiques, sont minorisés. L'identification à l'activité scientifique ne repose plus seulement sur la maîtrise de diverses connaissances ; étroitement associée à la pratique de la recherche, elle nécessite à la fois un poste et des titres scolaires.

Pour les intellectuels qui contribuent à la mise sur pied de nouvelles disciplines scientifiques ou spécialités en milieux universitaires, la difficulté est d'assurer la transition d'un modèle culturel à un autre. Cette transition coïncide certes avec des transformations des conditions sociales et institutionnelles et renvoie à des stratégies (politiques, économiques, etc.) de divers groupes et classes sociales, mais elle repose aussi sur une modification des caractéristiques intellectuelles, scolaires et sociales de ceux-là mêmes qui l'assument. À cet égard, les itinéraires d'un frère Marie-Victorin et d'un père Lévesque, l'un en sciences naturelles et l'autre en [159] sciences sociales, sont révélateurs : même si sous plusieurs aspects, ces deux intellectuels sont différents, tous deux ont, en plus d'une trajectoire sociale similaire qui les oppose par exemple à un Édouard Montpetit, divers points en commun. D'abord, ils réunissent tous deux les traits à la fois de l'intellectuel traditionnel ou lettré et du spécialiste : tout en devenant spécialistes ou en contribuant à la spécialisation de leur discipline, ils demeurent en effet des « hommes cultivés ».

La volonté d'« allier la culture générale à la culture scientifique » qu'on retrouve chez d'autres intellectuels — par exemple chez un docteur Léo Parizeau qui, radiologue à l'Hôtel-Dieu et professeur à la faculté des Sciences, est un bibliophile passionné et un historien érudit —, est particulièrement manifeste chez le frère Marie-Victorin. Avant d'être nommé professeur de botanique à la nouvelle faculté des Sciences de l'Université de Montréal en 1920, et d'établir des relations plus soutenues avec des scientifiques étrangers, le frère Marie-Victorin était lui-même un amateur : professeur de composition française, de géométrie et d'algèbre au collège de Longueuil, ce « petit » Frère des Écoles chrétiennes, issu d'une famille de commerçants de la région de Québec, s'est initié à la botanique sous la direction d'un collègue d'origine française, le frère Rolland-Germain ; il consulta des ouvrages américains, entreprit avec ses élèves des herborisations dans la région métropolitaine et rédigea des textes qu'il faisait parvenir au

Naturaliste canadien ; son premier compte rendu de recherche, « Addition à la flore d'Amérique », paraît dans cette revue en mai 1908. Mais durant ces années d'initiation aux sciences naturelles et aussi par la suite, le frère Marie-Victorin demeure tout autant un littéraire qu'un scientifique : en effet « tenté autant par la littérature que par la botanique », il écrit et monte une pièce de théâtre à caractère nationaliste, *Charles Le Moyne*, publie régulièrement des « billets du soir » dans *le Devoir* sous le pseudonyme de « M. Son Pays » et rédige des contes. Il collabore à diverses revues : l'Almanach de la langue française, le Bulletin du parler français, la Revue canadienne, la Revue des fermières, l'Almanach de l'action sociale catholique, etc. Il apparaît non seulement comme un botaniste mais aussi comme un « écrivain », « un poète ⁸⁷ ». D'ailleurs, au moment où il réunit divers articles en un ouvrage, *la Flore du Témiscouata*, le frère Marie-Victorin prépare la publication des *Récits laurentiens* (1919) qui, édités par les Frères des Écoles chrétiennes, sont préfacés par le poète Albert Ferland et illustrés par Edmond-J. Massicotte. L'année suivante, Marie-Victorin publie, sur la base de ses souvenirs de randonnées d'herborisation, un autre ouvrage littéraire, *Croquis laurentiens* (1920). Lorsqu'il est nommé professeur à la faculté des Sciences de l'Université de Montréal, le frère Marie-Victorin, qui conserve des fonctions au collège de Longueuil, a déjà publié une quarantaine de notes et d'articles sur la flore canadienne, principalement [160] dans la revue *le Naturaliste canadien* et de nombreux textes dans des revues intellectuelles (la *Revue canadienne*, la *Revue trimestrielle canadienne*, l'*Action française*) et dans des journaux ⁸⁸. Et même si, par la suite, ses activités d'enseignement, de recherche et de vulgarisation scientifique mobilisent toutes ses énergies, il conserve des préoccupa-

⁸⁷ Du frère Marie-Victorin, l'un de ses élèves et disciples, Georges Préfontaine dit que « l'homme est divers, il s'est adonné à toutes les formes d'activités : sa vie est une montée droite, rapide, continue. Son œuvre est vaste et variée ». Et celui-ci termine la brève présentation de son maître en affirmant que cet « infatigable naturaliste et écrivain fait honneur à notre Université, à la science et aux lettres canadiennes » (G. Préfontaine, « Frère Marie-Victorin », *Opinions*, vol. 5, n° 2, avril-juin 1934, p. 5).

⁸⁸ G. Préfontaine et Marcelle Gauvreau, « l'Œuvre écrite du frère Marie-Victorin », *Opinions*, vol. 5, n° 2, avril-juin 1934, p. 5-13 ; Marcelle Gauvreau, « le Président de l'A.C.F.A.S. pour 1937-38 : le frère Marie-Victorin. Biographie et bibliographie », *Annales de l'A.C.F.A.S.*, vol. IV, 1938, p. 144-170.

tions littéraires : en plus d'être un « facteur de perfectionnement moral », l'apprentissage scientifique lui apparaît comme un moyen efficace d'assurer un meilleur développement des disciplines traditionnelles et de la littérature en particulier ⁸⁹.

À ce souci de ne pas dissocier la spécialisation de la culture générale, s'ajoute une autre préoccupation commune au frère Marie-Victorin et au père Lévesque : celle de développer une science positive sans pour autant renier leurs convictions religieuses ou théologiques. Les deux intellectuels — et leurs disciples — introduisent un nouveau rapport au monde et à la culture : la vérité d'un discours ne repose pas uniquement sur sa conformité à une théorie ou à une doctrine (et donc à des textes) ; celui-ci doit aussi rendre ou tenir compte de la réalité et s'appuyer sur des données objectives. En sciences sociales à l'université Laval, le caractère « positif » et « empiriste » de la démarche scientifique est maintes fois rappelé. « Cessons, dit-on alors, de disserter a priori sur un ton lyrique ou apologétique et mettons-nous avec patience et sincérité à l'étude de notre société ⁹⁰. » Toutefois, la « mission religieuse » (fonction d'apôtres laïcs, diffusion de la doctrine sociale de l'Église, etc.) de l'école des Sciences sociales n'est pas pour autant négligée : les sciences sont en effet considérées à la fois comme « positives » et « normatives », ou mieux « elles sont » d'abord la constatation des faits complétée par la connaissance normative des devoirs sociaux (que fournit la doctrine sociale de l'Église ⁹¹). En sciences exactes ou naturelles, le problème se pose évidemment en des termes différents, mais en aucun moment le frère Marie-Victorin et ceux qui l'entourent n'établissent d'antinomie entre leurs activités scientifiques et la religion ; au contraire, ils affirment maintes fois la complémentarité entre ces deux démarches.

Enfin, peut-être parce que l'utilité de leurs disciplines n'apparaît pas évidente, le frère Marie-Victorin et le père Lévesque insistent continuellement sur le caractère non seulement empiriste mais aussi

⁸⁹ R. Rumilly, *le Frère Marie-Victorin et son temps*, op. cit., p. 74.

⁹⁰ Falardeau, J.-Ch., « Analyse sociale des communautés rurales », *Cahiers de la faculté des Sciences sociales de l'université Laval*, vol. 3, n° 4, 1944, p. 5.

⁹¹ R. P. G.-H. Lévesque, o.p., « Principes et faits dans l'enseignement des sciences sociales », *Canadian Political Science Association*, 29 mai 1947, 17 p.

pratique de leurs sciences. L'argumentation qu'ils développent concerne le plus souvent l'élite ou les classes supérieures et l'État. Ainsi, dans la préface de la *Flore laurentienne*, le frère Marie-Victorin reconnaît la nécessité de remplacer la systématique populaire par une systématique savante afin de répondre [161] aux « besoins de la langue polie, de la littérature, du commerce et de l'industrie ⁹² ». Mais en même temps, l'auteur établit avec le « peuple » une double relation : non seulement le frère Marie-Victorin trouve dans la systématique populaire l'acuité d'observation, le génie poétique et une grande source d'informations, mais il espère que les « petites gens » pourront tirer profit de la systématisation qu'il élabore. Cette relation qui tend à s'établir entre la culture scientifique et le sens commun se retrouve aussi, sous une forme quelque peu différente dans les sciences sociales. Définies par les membres de l'école des Sciences sociales de l'université Laval, ces disciplines ne sont pas des activités de littéraires ou de dilettantes. Dans un des premiers textes qu'il publie et qu'il intitule « la Mission des intellectuels canadiens-français », le père Lévesque dénonce le « dilettantisme », l'« arrivisme » et l'« individualisme » des intellectuels et les exhorte à agir pour éviter que l'« idéal et la culture que le peuple canadien-français concrétise ne disparaissent de la terre d'Amérique ⁹³ ». Ce « dominicain par trop séduisant à la dialectique subtile », semble donc s'opposer à un Édouard Montpetit comme l'homme d'action s'oppose à l'universitaire rêveur et comme le prédicateur (de foule) chaleureux s'oppose à l'intellectuel (de salon) distant. Les sciences sociales qu'il entend développer sont dans une double relation avec la population, en particulier les couches populaires. D'une part, ces dernières y trouvent des sources d'information, des données (conditions de logement, opinions politiques, pratiques religieuses, etc.). D'autre part, plutôt que d'être attachées « à la défense de l'ordre traditionnel » et de servir « les mythes et les intérêts nantis », ces sciences sont mises « à la portée du peuple qui l'entoure ⁹⁴ » : organisation en 1944 d'un Service d'éducation populaire (réalisation d'émissions radiophoniques, service de cours par correspondance, stages d'été, publications de *Documents*, etc.), participation

⁹² Frère Marie-Victorin, *la Flore laurentienne*, Montréal, P.U.M., 1968, p. 6.

⁹³ R. P. G.-H. Lévesque, o.p., « [la Mission des intellectuels canadiens-français](#) (Qu'ils soient un) », in *le Document*, 1968, p. 6.

⁹⁴ J.-Ch. Falardeau, « Lettres à mes étudiants », *Cité Libre*, vol. 23, mai 1959, p. 13.

à la mise sur pied du Conseil supérieur de la coopération, publication de la revue *Ensemble*, etc.

Ainsi, à la fois dans les sciences sociales et dans les sciences de la nature, le processus d'institutionnalisation s'opère dans une relation à la fois de complémentarité et d'opposition non seulement avec la « culture savante » de membres des classes supérieures, mais aussi avec le « sens commun ». Aussi, n'est-il guère étonnant que cette double distanciation par rapport aux conditions d'existence corresponde, chez ceux qui l'effectuent, à une modification des caractéristiques scolaires et sociales. Le renversement du discours sur la vérité coïncide avec un changement dans le recrutement social des membres des facultés universitaires. Pour que soit assuré le développement de disciplines scientifiques, il ne suffit pas que soit fourni le support institutionnel et financier indispensable à l'organisation de l'enseignement et de la recherche ; il faut aussi que des individus et des groupes d'individus, mis en disponibilité (sociale), manifestent des dispositions (habitus) pour acquérir une formation scientifique. D'ailleurs, parce [162] que les finissants des collèges classiques continuent de s'orienter massivement vers les facultés traditionnelles ou professionnelles (médecine, droit, etc.), les « nouvelles facultés » ne peuvent « remplir les cadres et surtout répondre à la demande croissante de techniciens ». Ces « nouvelles facultés » cherchent alors d'autres sources de recrutement, ajustent les normes d'admission et « elles se tournent vers les écoles publiques où des centaines de jeunes aspirent à des études universitaires ⁹⁵ ».

Pour les sciences de la nature, nous avons montré que la mise sur pied d'un enseignement scientifique en milieu universitaire francophone répondait à une convergence d'intérêts, à la fois symboliques et matériels, entre des agents sociaux issus de la petite bourgeoisie traditionnelle (petits entrepreneurs, commerçants, artisans) et des membres des communautés religieuses qui occupaient, dans la structure sociale et dans les champs religieux et intellectuels québécois, une position comparable ⁹⁶.

⁹⁵ Arthur Tremblay, *les Collèges et les écoles publiques, Conflit ou coordination ?*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1954, p. 11-12.

TABLEAU II
 Origine sociale des diplômés de quelques facultés de l'Université Laval,
 1947-1949

	(1) <i>Médecine</i> %	(2) <i>Droit</i> %	(3) <i>Sciences so- ciales</i> %	(4) <i>Sciences</i> % (1947-1968)
Professions libérales	32,7	37,1	22,5	16,1
Propriété, administration	—	13,9	—	13,4
Commerce, finance	20,3	6,9	25,0	15,3
Employés de bureau	6,1	16,2	5,0	10,7
Ouvriers	21,2	16,2	30,0	31,9
Cultivateurs	15,9	6,9	12,5	9,9
Autres	2,6	2/3	2,5	7,7
Total	100 (113)	100 (43)	100 (39)	100 (1401)

Source : (1). Régis Langelier, *l'Évolution des origines sociales des finissants en médecine de l'Université Laval*, de 1947 à 1965, Faculté des Sciences de l'éducation, université Laval, Québec, 1967.

(2). Paul P. Chicoine, *Évolution des origines sociales des finissants en droit* (1947-1965), Faculté des Sciences de l'éducation, université Laval, 1967.

(3). Marius Plante, *Évolution des origines sociales des diplômés de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval* (1947-1967), Faculté des Sciences de l'éducation, université Laval, Québec, Québec, 1968.

(4). André Cloutier, *Évolution des origines sociales des diplômés de la Faculté des Sciences de l'Université Laval*, Faculté des sciences de l'éducation, université Laval, Québec, Québec, 1968.

Pour leur part, les sciences sociales se trouvent aussi, au milieu des années 1940, dans une position analogue à celle des sciences : à l'université Laval, leur recrutement est en effet plus populaire que celui des facultés de droit et de médecine. D'ailleurs, remarque Léon Dion, « ceux qui ont vécu les difficiles premières années de la Faculté ne recherchaient pas le prestige [163] ou les certitudes d'une profession bien établie, mais les promesses en même temps que les aléas d'un do-

⁹⁶ Descarries-Bélanger, F., M. Fournier et L. Maheu, « le Frère Marie-Victorin et les petites sciences », *op. cit.*

maine rempli d'embûches ⁹⁷ ». Enfin, une enquête menée en 1948 auprès des étudiants laïcs de la faculté des Sciences sociales révèle qu'ils n'étaient pas tous des « héritiers » et que leurs conditions financières n'étaient pas toujours aisées ⁹⁸.

Le processus de « conversion intellectuelle » qu'implique l'orientation vers de nouvelles disciplines scientifiques s'appuie donc sur des processus de « reconversion sociale » : il correspond aux stratégies de groupes et de classes sociales qui, afin de modifier la structure de leur capital économique et culturel, effectuent un investissement plus grand et plus diversifié dans l'enseignement. Les nouvelles spécialités peuvent « attirer » d'autant plus facilement des jeunes issus de la petite bourgeoisie traditionnelle et même de la classe ouvrière qu'ils sont déjà culturellement disposés à acquérir les habitus scientifiques (travail ascétique, empirisme, valorisation de la technique et de la méthodologie, etc.). De plus, relativement démunis en capital économique et social, ces étudiants, en particulier ceux qui sont issus de la classe ouvrière, ont beaucoup plus intérêt à se donner une compétence spécialisée qu'à acquérir des éléments de culture générale : pour s'insérer sur le marché du travail, ceux-ci ne peuvent compter que sur la valeur de leur titre scolaire et sur la formation spécialisée que celui-ci certifie. Il se produit ainsi une sorte d'alchimie sociale qui, tout en permettant la mobilité de jeunes issus des classes petite-bourgeoisie et ouvrière, contribue au renouvellement de la culture savante des classes supérieures.

L'institutionnalisation de l'activité scientifique dans les sciences de la nature et dans les sciences humaines conduit à une remise en question à la fois de la culture savante dominante et de la légitimité de ceux qui, parmi la classe supérieure, s'en font les défenseurs. Le conflit qui oppose dans chaque discipline universitaire les « Anciens » et les « Modernes », les « Lettrés » et les « Spécialistes » est un enjeu qui est social puisqu'il est étroitement lié à une crise des mécanismes de reproduction sociale de la classe supérieure (collège classique, université, etc.). Au Québec, l'aspect politique est au début d'autant plus

⁹⁷ Léon Dion, *l'Implantation des sciences sociales à l'Université*, Société royale du Canada, Section 1, Québec, 6 mars 1971, p. 88.

⁹⁸ Roger Chartier, *Enquête sur les conditions financières des étudiants laïcs de la faculté des Sciences sociales* (de mai 1947 à mai 1948), faculté des Sciences sociales, université Laval, 1948.

manifeste que l'« entrée dans la modernité » constitue une menace à la fois pour l'identité nationale et pour le maintien des convictions religieuses. D'ailleurs, dans divers milieux intellectuels, religieux et politiques, la tentation du « repli sur soi » et du « retour dans le passé » est alors très forte : valorisation de la société rurale, refus de la science et de la technologie, etc.

Dans un premier temps, le développement de l'activité scientifique n'entraîne pas la disparition de la « culture savante » au contraire, ses nouvelles connaissances s'y intègrent pour la renouveler. Le frère Marie-Victorin, dans les sciences de la nature, et le père Lévesque, dans les sciences sociales, illustrent bien ce phénomène de syncrétisme. De façon plus [164] générale, la première génération de professeurs qui entreprennent une carrière universitaire dans les années 1940 et 1950 cherche à satisfaire aux exigences souvent contradictoires de l'homme cultivé et du spécialiste rigoureux. Tout en enseignant les sciences, Adrien Pouliot s'intéresse en érudit à la langue grecque ; Jacques Rousseau est à la fois botaniste et ethnologue ; etc. La science que développe cette génération peut être dite « académique » parce que non seulement elle introduit un nouveau mode de connaissance, mais aussi parce qu'elle est étroitement associée à un style de vie (savant, cultivé). La position sociale de certains de ces hommes, par exemple de ceux qui œuvrent à la fois dans le champ intellectuel et dans le champ politique, sera alors d'autant plus forte qu'ils réunissent la compétence et le bon goût (le savoir-dire, le savoir-vivre, etc.). Par la suite, corrélativement à la modification des caractéristiques des disciplines scientifiques (spécialisation) et des caractéristiques sociales des étudiants recrutés, les conditions de réunion de la compétence scientifique et de la culture générale deviendront plus difficiles.

*
* *

Les connaissances scientifiques (en sciences physiques et biologiques, en sciences sociales et psychologiques, etc.) se sont diffusées rapidement et ont contribué à modifier la vision du monde et le style de vie de l'ensemble de la population. L'importance de cette diffusion est telle qu'entre les producteurs culturels et scientifiques et les divers publics se trouve maintenant tout un groupe d'« intermédiaires culturels » (vulgarisateurs scientifiques, critiques d'art, de littérature et de cinéma, responsables de galeries et de musées, etc.) dont la contribu-

tion à l'élaboration d'une culture savante est devenue indispensable. Évidemment, dans la vie quotidienne, les gens n'ont pas besoin de maîtriser toutes les nouvelles connaissances (en physique, astronomie, chimie, électronique, etc.), mais ils savent habituellement que d'autres sont bien informés de ce qu'ils ignorent. À cet égard, la « démocratisation » de l'enseignement, qui élève la scolarité de l'ensemble de la population, a des effets importants puisque, tout en transmettant diverses habiletés intellectuelles, l'école met tous les jeunes en contact avec le monde de la science. Faut-il conclure à une généralisation du rapport savant à la réalité ? Pour les classes moyennes et supérieures, il semble bien que la conduite de la vie quotidienne fasse une grande part aux connaissances produites par des spécialistes : les décisions concernant l'alimentation, l'habitation, l'éducation des enfants, la santé, etc. traduisent des prédispositions culturelles ou habitus, mais elles impliquent en plus une référence quasi obligée à la culture savante (lecture de livres, consultation d'une revue, présence à une conférence, etc.).

Par contre, chez plusieurs, en particulier chez les plus démunis culturellement, la diffusion plus grande des connaissances scientifiques ne signifie pas une plus grande maîtrise de l'environnement, du corps, etc. Au contraire, cette diffusion risque de provoquer le développement d'un rapport de dépendance à l'égard de la culture des savants, des spécialistes et des experts. Il se produit une sorte d'effritement du sens commun qui [165] s'exprime souvent dans un sentiment d'aliénation. Il suffit, par exemple, de transmettre des informations au sujet du « bon parler » pour que ceux qui n'ont que la maîtrise pratique de la langue aient l'impression de ne plus savoir ni parler ni écrire. Mais le plus souvent, les diverses connaissances scientifiques produites par des spécialistes, principalement celles qui concernent la conduite de la vie quotidienne (alimentation, habitation, santé, etc.) sont intégrées au sens commun et deviennent « connaissances sociales » ; elles sont de l'ordre de la croyance et fonctionnent selon la logique du « cela-va-de-soi ».

L'analyse socio-historique du processus d'institutionnalisation de l'activité scientifique et ces quelques considérations sociologiques plus générales permettent de voir l'intérêt de la distinction que nous avons introduite entre le rapport savant à la réalité en tant que mode de connaissance et la culture savante en tant que style de vie. Au cours

des dernières années, des travaux en psychologie, en linguistique et en anthropologie ont permis de dégager divers processus cognitifs, d'établir des comparaisons entre différentes cultures, de cerner l'impact de la maîtrise de l'écriture et de l'apprentissage scolaire, etc. Toutefois, parce qu'elles sont habituellement effectuées auprès des enfants, ces études ne permettent pas de dégager le processus de distanciation qu'implique, non pas pour le scientifique dans son laboratoire mais pour le citoyen dans sa vie quotidienne, le fait de maîtriser des connaissances scientifiques et de vivre dans un univers de culture savante. Tout porte à croire que ces connaissances et cette culture agissent comme des « amplificateurs culturels ⁹⁹ ». Mais seule l'unification de deux approches, celle de la sociologie ou du rapport savant à la réalité et celle d'une ethnographie de la culture savante ou du style de vie d'individus et de groupes « cultivés », permettrait d'aborder plus systématiquement cette question dans une perspective qui, sans nier l'identité de processus cognitifs (universalisme), affirme les particularismes culturels de diverses collectivités ou groupements sociaux (relativisme) : cette double approche est la condition de l'ouverture d'un nouveau chantier de la sociologie de la connaissance et de la culture.

[166]

⁹⁹ Michael Cole et P. Griffin, « Cultural Amplifiers Reconsidered », in D. R. Olson (édit.), *The Social Foundations of Language and Thought*, New York, Norton Co., 1980, p. 343-365.